

VILLARS-SUR-GLÂNE



Rapport de gestion 2013



<http://www.villars-sur-glane.ch>

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	1 - 2
I. CONSEIL GENERAL	3 - 6
1.1 Répartition des sièges	3
1.2 Bureau.....	3
1.3 Mutations	3
1.4 Séances	4 - 6
II. ELECTIONS ET VOTATIONS	6 - 9
2.1 Votation fédérale du 3 mars 2013.....	6
2.2 Votation fédérale du 9 juin 2013	7
2.3 Votation fédérale du 22 septembre 2013 + Election complémentaire au Conseil d'Etat	7 - 8
2.4 13 octobre 2013 : 2 ^{ème} tour élection compl. Conseil Etat.....	8
2.5 Votation fédérale du 24 novembre 2013	8 - 9
III. CONSEIL COMMUNAL	9 - 13
Répartition des dicastères	9
3.1 Séances	9
3.2 Objets traités	10
3.3 Représentations et délégations	10 - 13
IV. DELEGATIONS ET COMMISSIONS	15 - 19
4.1 Délégations du Conseil communal.....	14 - 15
4.2 Commissions communales	15 - 18
4.3 Commissions ad hoc du Conseil général.....	18
V. RAPPORT DES DICASTERES	19 - 81
5.1 ADMINISTRATION GENERALE	19 - 24
5.1.1 Secrétariat communal.....	19
5.1.2 Personnel communal - mutations - événements	19 - 21
5.1.3 Relations avec l'extérieur.....	22 - 24
5.2 FINANCES	25 - 30
5.2.1 Comptes.....	25 - 26
5.2.2 Tableau des taux des impôts et taxes.....	27 - 28
5.2.3 Agence communale AVS	28 - 30

5.3	INSTRUCTION PUBLIQUE	31 - 35
5.3.1	Répartition des classes (rentrée 2013/2014)	31 - 32
5.3.2	Effectifs des classes	32
5.3.3	Classe de langue, cours d'appui, accueil des migrants.....	32 - 33
5.3.4	Allemand extrascolaire et mini Beaux-Arts.....	33
5.3.5	Sport scolaire facultatif	33
5.3.6	Spectacles scolaires.....	33
5.3.7	Cours de français pour migrants.....	34
5.3.8	PAMFri - Prévention des accidents par morsure de chien	34
5.3.9	Commission scolaire	34
5.3.10	Mutations au sein de la Commission scolaire	34
5.3.11	ELP, CO et apprentis.....	35
5.3.12	Service des écoles	35
5.4	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT	35 - 37
5.4.1	Aménagement du territoire	35 - 36
5.4.2	Routes, transports et environnement	36 - 37
5.5	SERVICES EXTERIEURS	38 - 40
5.5.1	VOIRIE.....	38 - 39
5.5.1.1	Activités courantes	38
5.5.1.2	Matériel et véhicules.....	38
5.5.1.3	Entretien routier.....	38 - 39
5.5.1.4	Gestion des déchets.....	39
5.5.2	PARCS ET JARDINS	39 - 40
5.5.2.1	Activités courantes	39
5.5.2.2	Réalisations.....	40
5.5.2.3	Matériel et véhicules.....	40
5.6	SERVICE DES EAUX, STEP, COLLECTEURS, SERVICE DU FEU, ENERGIE, CADASTRE	40 - 48
5.6.1	SERVICE DES EAUX.....	40 - 43
5.6.1.1	Fonctionnement du service.....	40
5.6.1.2	Relations avec l'extérieur.....	41
5.6.1.3	Plans directeurs et casier de l'eau potable PDEP	42
5.6.1.4	Analyses.....	42
5.6.1.5	Livraisons d'eau.....	42
5.6.1.6	Etudes et nouvelles réalisations	43
5.6.1.7	Travaux d'entretien.....	43
5.6.2	STATION D'EPURATION DES EAUX USEES (STEP)	43 - 44
5.6.2.1	Exploitation.....	43 - 44
5.6.2.2	La STEP en chiffres.....	44
5.6.3	COLLECTEURS	44 - 45
5.6.3.1	Etudes et travaux d'assainissement.....	44
5.6.3.2	Etudes PGEE	44
5.6.3.3	Curage des collecteurs.....	45
5.6.4	SERVICE DU FEU	45 - 46
5.6.4.1	Fonctionnement du service.....	45
5.6.4.2	Interventions.....	45
5.6.4.3	Instruction et formation	45 - 46
5.6.4.4	Equipement	46
5.6.4.5	Prévention	46
5.6.4.6	Commission du feu.....	46

5.6.5	ENERGIE.....	46 - 48
5.6.5.1	Frigaz S.A.....	46 - 48
5.6.5.2	Nouvelles installations de chauffage.....	48
5.6.6	CADASTRE.....	48
5.6.6.1	Cadastre administratif - gestion du patrimoine.....	48
5.7	AFFAIRES SOCIALES	49 - 63
5.7.1	Service social	49 - 52
5.7.2	Service de puériculture.....	52 - 53
5.7.3	Enfance et petite enfance	53
5.7.4	Accueils extrascolaires	54
5.7.5	Ludothèque	54
5.7.6	Soins dentaires.....	55
5.7.7	Caisse maladie - demandes d'aide financière.....	55
5.7.8	Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI	55
5.7.9	Office communal du travail	56 - 57
5.7.10	Aide communale au logement	57
5.7.11	Personnes âgées.....	57
5.7.12	Animation	57 - 60
5.7.13	Travail social de rue	60 - 63
5.7.14	Service des curatelles.....	63
5.8	TERRAINS, FORETS, BATIMENTS PUBLICS, CIMETIERE	63 - 67
5.8.1	Terrains et forêts	63 - 65
5.8.2	Bâtiments	65 - 66
5.8.3	Cimetière.....	67
5.9	SPORTS, LOISIRS, CULTURE, CONTROLE HABITANT PROTECTION POPULATION	67 - 81
5.9.1	SPORTS ET LOISIRS	67 - 69
5.9.1.1	Sports.....	67 - 68
5.9.1.2	Loisirs.....	68 - 69
5.9.2	CULTURE	69 - 71
5.9.3	CONTROLE DE L'HABITANT	72 - 77
5.9.4	PROTECTION CIVILE.....	78
5.9.5	ORGANE DE CONDUITE COMMUNAL.....	78 - 81
VI.	CONCLUSION ET PROPOSITION	82

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous conformant à l'article 95 bis de la loi sur les communes du 25 septembre 1980, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion concernant l'exercice 2013.

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion coïncide avec la mi-législature. Le cap est maintenu et la situation financière de la commune reste très réjouissante. Malgré cela, si la situation, au plan des rentrées fiscales des personnes morales est toujours meilleure que les prévisions, celle des personnes physiques continue à stagner, voire à décroître, malgré la venue de nouveaux habitants issus de la classe dite moyenne. Le Conseil communal suit donc la situation de près et entend continuer à mener sa politique de gestion prudente.

En 2013, les discussions, au niveau fédéral, avec l'UE et les Etats-Unis, ainsi que les négociations dans le cadre de l'OCDE sur la fiscalité ont interpellé le Conseil communal. Force est de constater que les communes seront vraisemblablement touchées par les nouvelles dispositions relatives à l'imposition des sociétés internationales, sans qu'elles ne puissent faire valoir leur point de vue. Nous sommes donc ici dans une totale ignorance des répercussions directes des discussions et des travaux de la Confédération dans ce domaine, si ce n'est les signaux alarmistes venant du Canton (voir notamment les décisions ayant motivé les mesures structurelles et d'économie adoptées à l'automne 2013). Dès lors, le Conseil communal a décidé de maintenir une politique de rigueur budgétaire et de limitations des investissements au strict nécessaire.

La situation financière

Pour rester dans ce chapitre, ainsi que mentionné ci-dessus, la bonne situation financière de la commune lui a permis de réduire encore la dette. Néanmoins, il n'est pas inutile de rappeler l'impact de la péréquation financière ainsi que l'accroissement des dépenses liées, qui ont un effet direct sur les finances de la commune. Malgré cela, le Conseil communal n'a pas hésité à investir dans des projets de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie (label cité de l'énergie, stations vélos en libre service et commune à papillons notamment) et a débloqué des moyens en faveur de l'éclairage public afin de changer les ampoules et de les remplacer, progressivement, par d'autres qui sont plus économes d'énergie et plus écologiques. Dans le chapitre des investissements, la réfection des bâtiments scolaires a été commencée et le changement de conduites d'eau obsolètes a été mis en œuvre dans certains quartiers.

L'économie

Ainsi qu'on l'a vu et paradoxalement, le secteur économique se porte bien. Le projet d'implantation d'une zone d'écologie industrielle dans le parc d'activité de Moncor est achevé avec succès. Une association à laquelle ont adhéré un nombre important d'entreprises de Moncor, et parmi les plus grandes, a vu le jour. Le partenariat public-privé a joué de manière optimale et des projets communs pourront ainsi être développés dans ce quartier industriel de haute valeur ajoutée.

Rien de nouveau, en revanche, du point de vue de la valorisation des terrains de Bertigny-Ouest, au regard du pôle économique de la NPR. Cependant, compte tenu du projet d'agrandissement de l'hôpital cantonal et de la nécessité absolue de prévoir un accès nord, donc sur ces terrains, la situation a pris une nouvelle tournure et pourrait se débloquer.

Les relations intercommunales

L'association des communes de la Sarine, dénommée « Association régionale de la Sarine – ARS », qui n'a pu être mise en place a été repensée au cours de l'année. Il est prévu de la réinitialiser sur de nouvelles bases, articulées autour de projets. Un comité de pilotage a vu le jour.

Villars-sur-Glâne y a été associée. Le projet dans le pipeline est celui du centre cantonal de natation et de sa fameuse piscine.... Pour l'instant, le dossier n'avance pas vraiment.

En ce qui concerne la Conférence des syndicats des Communes de Sarine Nord, l'année 2013 n'a pas été très active et n'a en tout cas débouché sur aucune réalisation concrète.

L'Agglomération

La grande réalisation de l'Agglo aura été sans contexte l'acceptation, par la Confédération, du PA2 (plan d'aménagement de l'Agglo, version 2, la première version ayant été sèchement rejetée). Sa mise en route est donc initialisée. Ce plan, ambitieux, aura des répercussions en matière environnementale et des transports. L'accent est mis surtout sur un développement de zones de construction respectant au mieux l'environnement, avec une densification importante autour du bâti actuel et sur une accentuation de la mobilité douce, des transports publics et des zones de détente.

Le processus de fusion, quant à lui, a connu son épilogue. Faute d'entente sur un financement conséquent de la part du Canton, qui aurait pu atténuer la très forte hausse des impôts pour la Commune, le Conseil communal a décidé de jeter l'éponge. Inutile de revenir de manière plus détaillée sur ce dossier qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. Le débat est clos pour ce qui est de la présente législature.

La vie courante

Au cours de l'année écoulée, le Conseil communal a créé une Fondation destinée à gérer l'ensemble des structures d'accueil extrascolaire, laquelle a aussi repris sous son giron les crèches. Les offres disponibles jusqu'ici et mises en place en 2012 ont été maintenues et même renforcées. La commune reste très attractive dans ce domaine.

L'agrandissement de la Résidence Les Martinets se poursuit. Il a fallu faire face à diverses oppositions des riverains, qui ont pu être levées. Un crédit de construction a été accepté par le Conseil général. En revanche, la réalisation d'un complexe d'appartements mixtes, adaptés pour les personnes âgées mais comprenant aussi des locaux pour les besoins extrascolaires et des logements pour les familles, avec un mélange intergénérationnel allié à la proximité des infrastructures a été abandonnée, essentiellement pour des raisons financières et parce que le principal partenaire du projet s'est retiré. L'étude d'implantation du futur bâtiment administratif de la commune est toujours en cours.

Dans le cadre des démarches participatives, le projet « communes sympas » s'est bien développé et plusieurs actions ont été instituées, outre la formation d'une première volée d'« agents sympas ». C'est ainsi qu'un marché se déroule tous les vendredis de mars à octobre dans le quartier des Dailles, qu'un projet d'échange de savoirs a débuté, avec d'autres actions proposées tant par des particuliers que par les membres de la commission d'intégration des migrants.

Les jeunes n'ont pas été oubliés et la Commune a participé au programme Idée Sport Open Sunday en faveur de la jeunesse : il s'agit de mettre en place des activités sportives en salle, le dimanche, pour les jeunes d'octobre à avril. Un montant de 15'000 francs a été affecté à cette activité.

Pour le surplus, le Conseil communal vous invite à examiner les rapports des différents dicastères et souhaite une bonne lecture de ce rapport de gestion 2013.

Erika Schnyder, Syndique

I. CONSEIL GENERAL

1.1 REPARTITION DES SIEGES

Issu des élections du 20 mars 2011, le Conseil général compte 50 sièges se répartissant comme suit :

Parti démocrate-chrétien	9 sièges = 18 %
Parti socialiste fribourgeois	17 sièges = 34 %
Parti Libéral-Radical	10 sièges = 20 %
Parti chrétien-social	3 sièges = 6 %
Union Démocratique du Centre	4 sièges = 8 %
Les Verts et sympathisants	7 sièges = 14 %

1.2 BUREAU

	2012	2013
Présidence	M. Marc'Aurelio Andina (PSF)	Mme Francine Defferrard (PDC)
Vice-Présidence	Mme Francine Defferrard (PDC)	M. Peter Schnyder (Les Verts et sympathisants)
Scrutateurs	M. Pierre-Emmanuel Esseiva (PDC) M. Vito Carnevale (PSF) M. Gérald Jung (PLR)	M. Pierre-Emmanuel Esseiva (PDC) M. Vito Carnevale (PSF) Mme Sabine de Raemy (PLR), dès le 28 février
Scrutateurs Suppléants	M. Dimitri Küttel (PDC) M. François Grangier (PLR) Mme Eva Maria Genewein Depelteau (Les Verts et sympathisants)	M. Dimitri Küttel (PDC) M. François Grangier (PLR) Mme Eva Maria Genewein Depelteau (Les Verts et sympathisants)
Secrétaire	M. Emmanuel Roulin, Secrétaire communal	

En 2013, le Bureau du Conseil général s'est réuni à 4 reprises. Ces rencontres ont été consacrées à la préparation des séances du Législatif.

Le Bureau du Conseil général a également assumé de nombreuses représentations à l'extérieur.

1.3 MUTATIONS

Le Conseil général a enregistré, en 2013, les mutations suivantes :

07.02.13	Mme Sabine de Raemy (PLR) remplace M. Gérald Jung (PLR)
09.09.13	M. François Eugster (PDC) remplace M. François Page (PDC)

1.4 SEANCES

Le Conseil général a tenu 4 séances les 28 février, 28 mai, 7 novembre et 12 décembre. Le 28 mai, il a approuvé les comptes 2012 et a pris connaissance du rapport de gestion 2012. Le 12 décembre, il a accepté le budget 2014.

1. Il a approuvé :

- le plan quinquennal de gestion d'entretien du réseau routier communal 2^{ème} étape (PGRR 2), pour un montant de Fr. 1'478'000.-, avec autorisation de recourir à l'emprunt par tranches d'environ Fr. 300'000.- par année
- la mise à disposition de quatre pavillons provisoires pour l'école de Cormanon, pour un montant de Fr. 925'000.-, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- les honoraires d'architecte et les travaux de réfection de l'enveloppe du centre sportif, pour un montant de Fr. 2'790'000.-, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- les honoraires d'architectes et d'ingénieurs spécialisés pour le projet d'agrandissement de la Résidence Les Martinets, pour un montant de Fr. 1'620'000.- et autorisé le préfinancement pour couvrir cette dépense
- la réalisation d'abris voyageurs sur le réseau des transports publics, pour un montant de Fr. 355'000.-, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- l'introduction de la gestion électronique des documents au sein de l'administration communale, pour un montant de Fr. 396'300.-, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- le remplacement des fenêtres de l'école de Cormanon, pour un montant de Fr. 350'000.-
- le concours d'architecture pour la construction d'une 4^{ème} école dans le secteur du Platy, pour un montant de Fr. 275'000.-
- le règlement du Conseil général
- le remplacement du système de chauffage des halles des pompiers et de l'édilité du bâtiment des services extérieurs ainsi que la mise en conformité du local de stockage, pour un montant de Fr. 420'000.-, avec autorisation de recourir à l'emprunt
- la construction d'un terrain de beach-volley au Platy, pour un montant de Fr. 108'000.-
- le remplacement de l'abribus de l'HFR, pour un montant de Fr. 60'000.-
- l'augmentation de 4 à 7 du nombre de membres de la Commission de politique sociale, ceci suite à l'entrée en vigueur du nouveau Règlement du Conseil général
- le message de la présentation par le Conseil communal de l'état des analyses concernant la fusion avec Fribourg et Marly
- le remplacement des installations permettant l'évacuation des eaux ainsi que leur financement par l'utilisation du fonds de réserve jusqu'en 2018 pour un montant ne dépassant pas Fr. 3'045'000.-

- l'agrandissement de La Résidence Les Martinets, pour un montant de Fr. 10'390'000.- à investir de 2014 à 2016, avec autorisation de recourir à l'emprunt pour préfinancer cette dépense.

2. Il a pris acte :

- des informations fournies concernant l'avancement du projet VillarSympa
- des informations sur l'état des analyses concernant la fusion avec Fribourg et Marly

3. Il a enregistré diverses interpellations et demandes de renseignements pour lesquelles le Conseil communal a, soit présenté un rapport, soit donné une réponse, en ce qui concerne :

- la collaboration entre la Commune et la Paroisse pour leur gestion des salles respectives et l'éventuelle existence d'un pôle de réservation commun
- la possibilité qu'une étude systématique de tous les trottoirs soit réalisée afin de les rendre accessibles avec des chaises roulantes
- la sécurisation, en particulier des enfants, sur le passage piétons à Cormanon
- la révision éventuelle du règlement pour l'aide au logement en y modifiant les critères d'attribution
- la possibilité d'augmenter à sept le nombre des membres de la Commission de politique sociale
- l'utilité de la délégation des finances qui ne siège jamais
- le poste laissé vacant depuis un certain temps au sein de la Commission du feu et protection de la population
- la raison pour laquelle la Commission des services techniques, environnement, énergie et Agenda 21 n'a pas siégé en 2012
- la possibilité d'installer des ralentisseurs de vitesse sur le tronçon rectiligne donnant accès au quartier de Villars-Vert
- l'étude sur la faisabilité d'installer sur les halles des pompiers et de l'édilité, ainsi que du bâtiment des services extérieurs un système de chauffage thermodynamique solaire
- l'analyse des tarifs concernant l'accueil dans les écoles maternelles
- la possibilité, au sujet des avances à termes fixes, d'obtenir les échéances et les taux mentionnés pour chaque type de comptes
- la suite du processus de fusion avec Fribourg et Marly (échange de vues approfondi entre le Conseil communal et la Commission sur les fusions intercommunales - vote au sein du Conseil général pour connaître son point de vue - éventuelle consultation de la population)
- l'étude d'une possibilité afin de faire évoluer de façon volontaire et efficace les services aux citoyens avec des territoires communaux morcelés au sein d'une même agglomération

- l'insertion sur le site Internet de toutes les salles disponibles et les références des personnes de contact
- le 30 km/h, à l'entrée de la route de Villars-Vert et les deux places de parc qui s'y trouvent.

4. Propositions / Postulats

Aucune proposition n'a été transmise au Conseil communal ou au Bureau pour étude.

Un postulat, émanant de M. François Grangier, PLR, et cosigné par Mme Pascale Mottolini, PDC, a été transmis au Conseil communal demandant d'étudier la possibilité de doter le quartier de Villars-Vert d'une salle de rencontre communale.

Suite aux informations fournies par le Conseil communal, les auteurs ont décidé de retirer ce postulat.

II. ELECTIONS ET VOTATIONS

En 2013, les électeurs et électrices ont été appelés 5 fois aux urnes.

2.1 LE 3 MARS 2013 : VOTATION FEDERALE SUR

1. l'arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale

Electeurs Inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'433	3'039	86	2'953	2'218	735

2. l'initiative populaire « contre les rémunérations abusives »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'433	3'039	78	2'961	1'994	967

3. la modification du 15 juin 2012 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (loi sur l'aménagement du territoire, LAT)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'433	3'028	113	2'915	2'021	894

2.2 LE 9 JUIN 2013 : VOTATION FEDERALE SUR

1. l'initiative populaire du 7 juillet 2011 « Election du Conseil fédéral par le peuple »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'434	2'785	37	2'748	406	2'342

2. la modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'434	2'778	79	2'699	1'831	868

2.3 LE 22 SEPTEMBRE 2013 : VOTATION FEDERALE SUR

1. l'initiative populaire « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'438	3'352	79	3'273	1'198	2'075

2. la loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (Loi sur les épidémies, LEp)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'438	3'291	115	3'176	2'362	814

3. la loi sur le travail, LTr) - Heures d'ouverture des shops des stations-service

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'438	3'347	82	3'265	1'791	1'474

ELECTION COMPLEMENTAIRE AU **CONSEIL D'ETAT**

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls et blancs	Bulletins valables
6'438	3'109	117	2'992

Liste no 1 : Parti démocrate-chrétien (PDC)
 Liste no 2 : Parti socialiste fribourgeois (PS)
 Liste no 8 : Mouvement Citoyen Indépendant (MCI)

M. Jean-Pierre Siggen
 M. Jean-François Steiert
 M. Alfons Gratwohl

Suffrages recueillis à Villars-sur-Glâne

M. Jean-Pierre Siggen 1'247 suffrages
 M. Jean-François Steiert 1'608 suffrages
 M. Alfons Gratwohl 137 suffrages

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, un deuxième tour aura lieu.

2.4 LE 13 OCTOBRE 2013 : ELECTION COMPLEMENTAIRE AU **CONSEIL D'ETAT** / DEUXIEME TOUR

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls et blancs	Bulletins valables
6'439	2'691	75	2'616

Suffrages recueillis à Villars-sur-Glâne

M. Jean-Pierre Siggen 1'128 suffrages
 M. Jean-François Steiert 1'488 suffrages

Est élu M. Jean-Pierre Siggen (PDC)

2.5 LE 24 NOVEMBRE 2013 : VOTATION FEDERALE SUR**1. l'initiative populaire du 21 mars 2011 « 1 :12 - Pour des salaires équitables »**

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'442	3'637	80	3'557	1'385	2'172

2. l'initiative populaire du 21 juillet 2011 « Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'442	3'636	101	3'535	1'099	2'436

3. la modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls Blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'442	3'643	83	3'560	1'349	2'211

III. CONSEIL COMMUNAL

Répartition des dicastères

Mme Erika Schnyder	PSF	Administration générale et économie
M. Nicolas Bapst	PLR	Service des eaux - Energies - Cadastres - Services extérieurs
M. Louis-Marc Perroud	PSF	Finances et informatique
Mme Caroline Dénervaud	PDC	Instruction publique
M. Benjamin Gasser	PSF	Affaires sociales - Office communal du travail - Forêts
Mme Annelise Meyer-Glauser	PLR	Prestations à la population
M. Pierre-Emmanuel Carrel	PDC	Patrimoine communal et constructions - Infrastructures culturelles – Sports
M. Bruno Marmier	Les Verts	Aménagement du territoire - Routes - Mobilité et environnement
M. Allan Alvez da Costa	PSF	Culture - Intégration - Prévention et police

3.1 SEANCES

Le Conseil communal a tenu 40 séances ordinaires le lundi dès 17.00 heures. Le 1^{er} juillet, il a reçu le Conseil communal de Marly et le 23 septembre celui de Matran.

3.2 OBJETS TRAITES

Durant ses séances, le Conseil communal a traité 847 objets.

Naturalisations

En 2013, il a accordé le droit de cité à 61 ressortissants étrangers.

3.3 REPRESENTATIONS ET DELEGATIONS

Le Conseil communal a assisté - « in corpore » ou en délégation - à diverses manifestations et assemblées de tous genres, tant à Villars-sur-Glâne qu'à l'extérieur.

Relevons notamment :

- le concert de la Schola de Sion donné à l'église paroissiale de Villars-sur-Glâne en faveur de l'Association solidarité Fribourg Haïti
- le rapport annuel du Corps des Sapeurs-pompiers de Villars-sur-Glâne
- la cérémonie de remise du prix de la 4^{ème} édition du Roman des Romands
- la manifestation Salon du Bois, à Bulle
- la rencontre avec les communes organisée par l'Association d'accueil familial de jour de la Sarine
- la soirée de gala organisée par la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs à l'occasion de son 75^{ème} anniversaire
- le 40^{ème} anniversaire de l'entreprise Molliet Lauper Electricité & Télécom SA
- la soirée organisée par la Société des Remontées Mécaniques La Berra
- le 50^{ème} anniversaire du MADEP Fribourg (Mouvement d'Apostolat des Enfants et Préadolescents - Action catholique des enfants)
- l'assemblée générale de la Protection civile
- le 40^{ème} anniversaire des Associations des Parents d'Elèves du canton de Fribourg
- l'apéritif de lancement de la Nuit des Musées
- la certification de « Commune à papillon » attribuée par Pro Natura (distinction remise lors de la manifestation organisée dans le cadre « La Suisse bouge »)
- le championnat cantonal de gymnastique aux agrès et de gym & danse organisé par la FSG Freiburgia
- la fête de la solidarité organisée par Fribourg Solidaire

- l'assemblée générale de l'Association St-Camille
- la conférence d'Anne Reiser « Au nom de l'enfant » organisée par le Mouvement de la CoParentalité Fribourg (MCPF)
- la séance de clôture du Palmarès du Conservatoire de Fribourg
- le vernissage de l'exposition célébrant les 60 ans de métier de M. Michel Eltschinger
- le jubilé de la protection civile avec la visite de la troupe
- le 10^{ème} anniversaire de Banc Public
- la journée des communes lors du salon ecoHome organisé dans le cadre de la Foire de Fribourg
- la table ronde de la politique financière active dans le canton de Fribourg
- l'inauguration d'un nouveau centre de tri de la Croix-Rouge fribourgeoise
- la visite du chantier « Poya »
- l'inauguration des cartes des sentiers pédestres de la Commune de Marly
- l'apéritif de l'économie locale de la Commune d'Avry
- l'inauguration des nouveaux locaux du Bureau d'architecture 2BO Longchamp SA
- la fête de Noël du Groupement du 3^{ème} âge « La Vie Montante »
- la manifestation organisée pour les 100 ans d'activité de « Objectif Dialogue »

- **la réception des nouveaux citoyens :**

Le 15 novembre 2013, nos concitoyennes et concitoyens âgés de 18 ans, ainsi que les personnes ayant obtenu le droit de cité de Villars-sur-Glâne se sont retrouvés au restaurant du Foyer des Préalpes pour fêter cet important passage à la citoyenneté active.

Lors de cette réception, le livre sur Villars-sur-Glâne et le diplôme de promotion civique ont été remis à chacun.

CONSEIL COMMUNAL ET REPARTITION DES DICASTERES

ADMINISTRATION GENERALE ET ECONOMIE	FINANCES ET INFORMATIQUE	INSTRUCTION PUBLIQUE	AFFAIRES SOCIALES OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL	PRESTATIONS A LA POPULATION	PATRIMOINE COMMUNAL ET CONSTRUCTIONS INFRASTRUCTURES CULTURELLES SPORTS	CULTURE INTEGRATION PREVENTION POLICE	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ROUTES MOBILITE ENVIRONNEMENT	SERVICE DES EAUX ENERGIES CADASTRES SERVICES EXTERIEURS
RESP. E. Schnyder	L.-M. Perroud	C. Déneraud	B. Gasser	A. Meyer	P.-E. Carrel	A. Alvez da Costa	B. Marmier	N. Bapst
SUPPL. N. Bapst	P.-E. Carrel	B. Gasser	A. Meyer	E. Schnyder	B. Marmier	C. Déneraud	L.-M. Perroud	A. Alvez da Costa
OrCoC Conseil communal Votations et élections Relations publiques Naturalisations Affaires du personnel Archives communales Economie publique Transactions immobilières Agriculture Système qualité Contrôle des habitants Sécurité au travail	Comptabilité Impôts Service des finances Emprunts Affaires financières du personnel Agence AVS Informatique	Classes enfantines et primaires Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité (SIPLP) Cycles d'orientation	Service officiel des curatelles Aide sociale / MIS Assurances sociales : - PC - AVS - Assurance maladie Centre scolaire de Villars-Vert Office communal du travail Programmes de réinsertion Environnement : - Forêts	EMS 3 ^{ème} âge : - Foyer de jour - Associations aide aux personnes âgées Services médico-sociaux : - Soins à domicile - Aide familiale - Ambulances Puériculture Enfance et petite enfance : - Crèches - Ecoles maternelles - Accueil extrascolaire écoles enfantines et primaires - Coordination petite enfance	Conception directrice : - Enseignes et réclames - Signature Bâtiments communaux : - Entretien et conciergerie - Comptabilité énergétique - Gestion des immeubles - Transformation, projet de réalisation Sports Protection civile Protection incendie Constructions : - Demande préalable - Procédure permis constr. - Contrôle des constructions bâtiments - Certificat de conformité - Chauffages	Police intercommunale Affaires culturelles Conservatoire Bibliothèques communale et scolaires Ludothèque Intégration des migrants Prévention Jeunesse : - Animation	Aménagement du territoire : - Gestion PAL et RCU - PAD-PAP-PS-PED-PDMS - Planifications directrices - Examen préalable - Commission d'aménagement - Conciliation Equipements, routes, espaces, jardins publics, éclairage public Environnement : - Protection du sol - Lutte contre le bruit - Protection de l'air - Risque chimique et technologique - OPAM - Eaux souterraines - Danger naturel, mouvement terrain et crue - Biotope, protection des espèces Mobilité : - Zones 30 - Cheminements piétons et 2 roues - Transports publics, réalisation (arrêts, électrification, site propre) Plan gestion réseau routier (PGRR) Label Cité de l'énergie	Distribution d'eau : - Conception, réalisation, entretien Assainissement : - Conception, réalisation, entretien STEP Energie et gestion du plan directeur énergétique Cadastre souterrain Cadastre administratif et géomatique Plans généraux eaux potables (PDEP) évacuation eaux (PGEE) Voirie Atelier mécanique Menuiserie Gestion des déchets Parcs et jardins Gestion du cimetière

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL COMMUNAL

ADMINISTRATION GENERALE ET ECONOMIE	FINANCES ET INFORMATIQUE	INSTRUCTION PUBLIQUE	SERVICE SOCIAL	CONTROLE DES HABITANTS	SERVICES TECHNIQUES			
<p>E. ROULIN Secrétaire</p> <p>M. STRITT Adjointe</p>	<p>Cl. METTRAUX Comptabilité Informatique Agence AVS/AI</p> <p>M. MEUWLY Adjoint</p>	<p>M. HUWILER Service des écoles</p>	<p>J.-M. DORTHE Service social</p> <p>Ph. VERDON Tuteur</p>	<p>L. PITTET Préposée Contrôle des habitants</p>	<p style="text-align: center;">J.-M. SALLIN Chef des services techniques</p> <p><u>Responsables de secteurs</u></p> <p>S. ZEHNDER Conduites industrielles et cadastres</p> <p>I. RIME-TORCHE Environnement et sécurité</p> <p><u>Administration</u> M. VILLET, Collaborateur police des constructions C. EGGER, Assistant technique police des constructions B. MICHEL, Secrétaire A. STANCO-LUCERI, Secrétaire</p> <p style="text-align: right;">C. DUVOISIN Permis de construire et police des constructions</p> <p style="text-align: right;">J.-C. SCHNEUWLY Services extérieurs et sports</p>			
Secrétariat communal	Comptabilité	Secrétariat des écoles	Secrétariat service social Service officiel des curatelles	Contrôle des habitants Réception	Entretien Voirie Contremaître : N. RUEGER	Jardiniers	Station d'épuration	Concierges
<p>M. SCIBOZ M. ROULIN G. PERROUD Apprenti(es)</p> <hr/> <p>ACCUEIL EXTRAFAMILIAL</p> <hr/> <p>A.-F. KOCH N. ANDREY</p>	<p>N. DORTHE S. KÜNZLI N. CAPEDER J. ROSSY N. RIEDO</p>	<p>G. MEUWLY, jusqu'au 31.3 S. CAGNAZZO, dès le 1.5 et jusqu'au 30.6 V. SCHMUTZ, dès le 1.8</p> <hr/> <p style="text-align: center;">AUTRES</p> <p>B. RUEGER D. LOMBARDO V. CONDE-LATELTIN H. GAVORY</p> <hr/> <p style="text-align: center;">BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES ET COMMUNALE</p> <p>M. SCHALLER, jusqu'au 1.9 E. BOUVERAT K. BOVARD, dès le 19.8 A. RUELLE BOVARD, dès le 1.1</p>	<p>C. MACHERET, jusqu'au 31.7 V. SUDAN V. RUEGER E. SCHNEIDER L. MORARD S. HOLENSTEIN-ROULIN N. BARDY S. KRAUSKOPF I. DESCLOUX N. KOLLY M. SUDAN L. MARTIN, jusqu'au 1.5 C. KOERSGEN L. LOPES ABRUNHOSA dès le 1.9</p> <hr/> <p style="text-align: center;">ANIMATION</p> <p>R. WIRZ C. PILLONEL C. KOERSGEN C. AUROI</p>	<p>E. KREBS M. KELLER F. SIMON D. DUBEY</p>	<p>B. BRAILLARD, jusqu'au 1.6 R. DOLCE P. BAECHLER D. GALLEY A. CORPATAUX, jusqu'au 1.5 R. WINISTÖRFER P. BAECHLER P. BROILLET E. SCHÜLER L. BAECHLER M. MONNEY F. BAERISWYL, dès le 1.1 Y. SEIDEL, dès le 1.5 M. AUDERGON, dès le 1.7</p>	<p>C. SCHULTHEISS E. MONNEY A. EGGER O. MEUWLY J.-P. FRACHEBOUD D. RUFFIEUX</p>	<p>M. LONGCHAMP, jusqu'au 31.5 B. LAMBELET D. CASTELLA F. LONGCHAMP D. TUNCARSLAN</p>	<p>R. DESPOND F. MAZZA G. INTRUGLIO P. ANGELOZ S. MOLLARD V. MANUSEV M. PENNA M. PINHO DE OLIVEIRA</p>

IV. DELEGATIONS ET COMMISSIONS

4.1 DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

COMMISSION ADMINISTRATIVE (4 réunions)

1. Mme Erika Schnyder, Présidente, PSF
 2. M. Nicolas Bapst, Vice-Président, PLR
 3. M. Louis-Marc Perroud, PSF
 4. Mme Caroline Dénervaud, PDC
 5. M. Benjamin Gasser, PSF
- Secrétaire : M. Emmanuel Roulin, voix consultative

DELEGATION DES FINANCES (- réunion)

1. M. Louis-Marc Perroud, Président, PSF
 2. Mme Erika Schnyder, PSF
 3. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
- Secrétaire : M. Claude Mettraux

GROUPE ECONOMIQUE (- réunion)

1. Mme Erika Schnyder, Présidente, PSF
2. M. Nicolas Bapst, PLR
3. M. Louis-Marc Perroud, PSF

COMITE DE DIRECTION DU CENTRE SCOLAIRE DE VILLARS-VERT (4 réunions)

1. M. Benjamin Gasser, Président, PSF
 2. Mme Annelise Meyer-Glauser, PLR
 3. M. Louis-Marc Perroud, PSF
 4. Mme Caroline Dénervaud, Vice-Présidente, PDC
- Secrétaire : Mme Anne Bugnard

SERVICE INTERCOMMUNAL DE PSYCHOLOGIE, LOGOPEDIE ET PSYCHOMOTRICITE DE LA SARINE-CAMPAGNE ET DU HAUT LAC (SIPLP) (3 réunions)

1. Mme Caroline Dénervaud, Présidente, PDC
 2. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
 3. M. Benjamin Gasser, PSF
- Secrétaire : Mme Véronique Musy, remplacée par
Mme Christelle Clémence

COMMISSION DE SECURITE AU TRAVAIL (2 réunions)

1. Mme Erika Schnyder, PSF
2. Mme Caroline Dénervaud, PDC
3. M. Nicolas Bapst, PLR
4. M. Emmanuel Roulin, Secrétaire communal
5. Mme Isabelle Rime, Coordinatrice de sécurité

COMMISSION DE GESTION DE LA STEP (2 réunions)

1. M. Nicolas Bapst, Président, PLR
2. M. Louis-Marc Perroud, PSF
3. M. Bruno Marmier, Les Verts et sympathisants
4. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
5. M. Christophe Pierret, Conseiller communal, Matran, suppléant : M. Yvan Tona
6. M. Jean-Noël Gendre, Conseiller communal, Neyruz, suppléant : M. Jacques Morel
7. M. Marc-Antoine Messer, Conseiller communal, Avry
8. M. Dominique Zamofing, Conseiller communal, Hauterive, suppléant : M. Bertrand Jacquaz
9. M. Jean-Marc Sallin, voix délibérative
M. Marcel Longchamp, voix consultative
Secrétaire : M. Sylvain Zehnder

4.2 COMMISSIONS COMMUNALES**COMMISSION FINANCIERE DU CONSEIL GENERAL** (6 réunions)

1. M. Olivier Carrel, Président, PLR
2. M. Thomas Marthaler, Vice-Président, PSF
3. Mme Pascale Mottolini, PDC
4. M. François Page, PDC, remplacé par
M. François Eugster, PDC, dès le 7 novembre
5. M. Giovanni-Antonio Colombo, PSF
6. M. Vito Carnevale, PSF
7. M. Jean-Daniel Margueron, PSF
8. M. Ian Peiry, PLR
9. M. Peter Schnyder, Les Verts et sympathisants
Secrétaire : Mme Martine Stritt-Dubey

COMMISSION D'AMENAGEMENT (8 réunions)

1. M. Bruno Marmier, Président, Les Verts et sympathisants
2. M. Nicolas Bapst, Vice-Président, PLR
3. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
4. M. Allan Alvez da Costa
5. M. Marius Rudaz, PDC
6. M. François Riedo, PDC
7. Mme Belkiz Renklicicek, PSF
8. Mme Françoise Ducrest, PSF
9. M. Marc'Aurelio Andina, PSF
10. Mme Martine Vorlet, PLR
11. M. François Grangier, PLR
12. M. Pierre-Yves Moret, PCS
13. M. Adrian Etter, Les Verts et sympathisants
M. Jean-Marc Sallin, voix consultative
Secrétaire : Mme Catherine Duvoisin

COMMISSION SCOLAIRE (6 réunions)

1. Mme Caroline Dénervaud, Présidente, PDC
2. M. Benjamin Gasser, Vice-Président, PSF
3. Mme Sandra Pichonnaz, PDC
4. M. Samuel Thomet, PSF, remplacé par
M. Marc'Aurelio Andina, PSF, dès le 24 juin
5. Mme Giovana Rozas, PSF
6. Mme Regina Zaugg, PSF
7. Mme Emmanuelle Martinez-Favre, PLR
8. M. Ian Peiry, PLR
9. Mme Sandra Schabrun, PCS
10. Mme Elisabeth Hemmer, Les Verts et sympathisants
11. Mme Pascale Spicher, Représentante APEV
12. Mme Silvia Da Silva Clemente, Représentante des parents d'origine étrangère
13. Mme Marie-Stéphanie Hamm, Représentante Corps enseignant de Villars-Vert, remplacée par
Mme Mireille Roth, du 1^{er} septembre au 31 décembre
14. M. Yvan Python, Représentant Corps enseignant de Cormanon
15. Mme Nicole Huber, Représentante Corps enseignant des Rochettes
Mme Madeleine Huwiler, voix consultative
Secrétaires : Mme Sabrina Cagnazzo remplacée par
Mme Vanessa Schmutz, dès le 1^{er} août

COMMISSION DU FEU ET PROTECTION DE LA POPULATION (1 réunion)

1. M. Pierre-Emmanuel Carrel, Président, PDC
2. M. Nicolas Corpataux, Cdt Corps des Sapeurs-pompiers
3. M. Adrien Schnarrenberger, PDC
4. Mme Dina Beti, PSF
5. M. Cengiz Kahraman, PSF
6. Mme Corinne Faessler, PLR
7. M. Beat Scheuner, UDC
8. Poste vacant, Les Verts et sympathisants
Secrétaire : M. Michel Villet

COMMISSION DES NATURALISATIONS (6 réunions)

1. Mme Erika Schnyder, Présidente, PSF
2. M. Benjamin Gasser, PSF
3. Mme Sabina Dahinden, PDC
4. Mme Belkiz Renklicicek, PSF
5. Mme Sabine de Raemy, PLR
6. M. Gaël Gobet, PLR
7. M. Jean-Denis Burri, Les Verts et sympathisants
Secrétaire : Mme Martine Stritt-Dubey

COMMISSION DU CIMETIERE (- réunion)

1. M. Nicolas Bapst, Président, PLR
2. M. Allan Alvez da Costa, PSF
3. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
4. M. Roger Chardonnens, Président de paroisse
5. M. Arnaud Lainé, Conseiller paroissial
Secrétaire : M. Jean-Claude Schneuwly

COMMISSION DES SERVICES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET AGENDA 21 (- réunion)

1. M. Bruno Marmier, Président, Les Verts et sympathisants
2. M. Nicolas Bapst, Vice-Président, PLR
3. M. Pierre-Emmanuel Carrel, PDC
4. M. François Eugster, PDC
5. M. Angelo Carnevale, PSF
6. Mme Dina Beti, PSF
7. M. Denis Pythoud, PSF
8. M. Pascal Bruchez, PLR
9. M. Yves Pillonel, Les Verts et sympathisants
M. Jean-Marc Sallin, voix consultative
Secrétaire : M. Cyril Egger

COMMISSION DES SPORTS (1 réunion)

1. M. Pierre-Emmanuel Carrel, Président, PDC
2. M. Grégoire Piller, PDC
3. M. Frédéric Clément, PSF
4. M. Jean-Daniel Margueron, PSF
5. M. Michael Zaugg, PSF
6. M. Eric Guggiari, PLR
7. M. Alexandre Wicht, PLR
8. M. Claude Monney, PCS
9. M. Claude Longchamp, UDC
10. M. Olivier Overney, Les Verts et sympathisants
M. Jean-Claude Schneuwly, voix consultative
Secrétaire : M. Bruno Rueger, Maître de sports

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES (4 réunions)

1. M. Allan Alvez da Costa, Président, PSF
2. Mme Danièle Charrière, PDC
3. M. Pascal Gugler, PDC
4. Mme Jacqueline Gremaud Neri, PSF
5. M. Christophe Tiberghien, PSF, remplacé par
M. Frédéric Clément, PSF, dès le 9 septembre
6. Mme Corinne Faessler, PLR
7. M. Matthias Sluga, PLR
8. M. Olivier Overney, Les Verts et sympathisants
Secrétaire : Mme Martine Stritt-Dubey

COMMISSION SOCIALE (5 réunions)

1. M. Benjamin Gasser, Président, PSF
2. Mme Erika Schnyder, PSF, remplacée par
M. Bruno Marmier, Les Verts et sympathisants, dès le 2 septembre
3. Mme Annelise Meyer-Glauser, PLR
4. Mme Caroline Dénervaud, PDC
5. Dr Hervé Magnin, Médecin
6. Mme Alexandra Müller
M. Jean-Marie Dorthe, Chef du service social, voix consultative
Secrétaire et juriste : Mme Stéphanie Krauskopf

COMMISSION D'INTEGRATION DES MIGRANTS (4 réunions)

1. M. Allan Alvez da Costa, Président, PSF
2. Mme Erika Schnyder, PSF
3. Mme Caroline Dénervaud, PDC
4. Mme Vera Condé Lateltin, Responsable de l'accueil
5. Une personne de l'Animation
6. Mme Qiuhan Geng-Miao, PDC
7. Mme Samaritana Pasquier, PSF
8. Mme Martine Jaquet, PLR, remplacée par
Mme Corinne Faessler, PLR, dès le 8 juillet
9. M. Romain Wicht, PLR
10. Mme Roseline Andina-Vermot, PCS
11. M. Salvatore Mirata, UDC
12. Mme Emmanuelle Rio, Les Verts et sympathisants
Secrétaire : Mme Martine Stritt-Dubey

COMMISSION INFORMATIQUE (1 réunion)

1. M. Louis-Marc Perroud, Président, PSF
2. M. Aurélien Python, PDC
3. M. Samuel Thomet, PSF
4. M. Philippe Gehring, PLR
5. M. Bruno Marmier, Les Verts et sympathisants
M. Claude Mettraux, voix consultative
M. Emmanuel Roulin, voix consultative

4.3 COMMISSIONS AD HOC DU CONSEIL GENERAL**COMMISSION DE POLITIQUE SOCIALE** (- réunion)

1. Mme Antoinette Herrera, PDC
2. Mme Marie-Claude Cudré-Mauroux, PSF
3. M. Eric Guggiari, PLR
4. Mme Marie-Lucie Uehlinger, Les Verts et sympathisants
5. M. Michel Bavarel, UDC, dès le 7 novembre
6. M. Vital Studer, PCS, dès le 7 novembre
7. Mme Martine Vorlet, PLR, dès le 7 novembre

COMMISSION SUR LES FUSIONS INTERCOMMUNALES (COFI) (4 réunions)

1. M. Giovanni-Antonio Colombo, PSF, Président
2. M. Benoît Sansonnens, PLR
3. Mme Francine Defferrard, PDC
4. Mme Marie-Lucie Uehlinger, Les Verts et sympathisants
5. M. Pierre-Yves Moret, PCS
6. M. Claude Longchamp, UDC
Secrétaire : M. Emmanuel Roulin

V. RAPPORT DES DICASTERES

5.1 ADMINISTRATION GENERALE

5.1.1 SECRETARIAT COMMUNAL

Le secrétariat communal fonctionne comme organe de liaison et de coordination entre le Conseil communal et les divers services communaux, entre le Conseil général et le Conseil communal. Il a notamment :

- liquidé les affaires courantes
- assuré la rédaction des procès-verbaux des 40 séances de l'Exécutif et assumé ou contrôlé le suivi
- rédigé les procès-verbaux des 4 séances du Législatif et assumé le suivi
- rédigé partiellement, reproduit et distribué divers messages du Conseil communal au Conseil général
- collaboré à l'élaboration de différents règlements communaux
- assuré la rédaction et la mise en page de 4 bulletins communaux
- organisé les votations fédérales des 3 mars, 9 juin, l'élection complémentaire au Conseil d'Etat et la votation fédérale du 22 septembre, le 2^{ème} tour de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat du 13 octobre et la votation fédérale du 24 novembre
- organisé les promotions civiques et diverses réceptions
- assumé le secrétariat des Commissions administrative, financière, des affaires culturelles, d'intégration des migrants, des naturalisations, des fusions intercommunales, ainsi que de différents groupes de travail.

5.1.2 PERSONNEL COMMUNAL - MUTATIONS - EVENEMENTS

Départs :

- Mme Laura Dafflon, apprentie employée de commerce
- M. Bernard Braillard, employé aux services extérieurs (départ à la retraite)
- M. André Corpataux, employé aux services extérieurs (départ à la retraite)
- Mme Gaëlle Meuwly, collaboratrice au service des écoles
- Mme Corinne Macheret, collaboratrice administrative spécialisée en assurances sociales
- M. Louis Martin, coordinateur externe social
- M. Filipe Silva Lago, apprenti employé de commerce
- M. Marcel Longchamp, responsable de la STEP (départ à la retraite)
- Mme Marie Schaller, bibliothécaire scolaire (départ à la retraite)
- Mme Sabrina Cagnazzo, collaboratrice administrative au service des écoles

Engagements :

- Mme Anne Ruelle Bovard, bibliothécaire à 60 %
- M. Fredy Baeriswyl, employé aux services extérieurs
- M. Yann Seidel, employé aux services extérieurs
- Mme Sabrina Cagnazzo, collaboratrice administrative au service des écoles
- M. Michel Audergon, employé aux services extérieurs
- Mme Cindy Götschmann, apprentie employée de commerce
- Mme Lisa Schueler, apprentie employée de commerce
- Mme Krystel Bovard, bibliothécaire à 60 %
- Mme Vanessa Schmutz, collaboratrice administrative au service des écoles
- M. Luis Lopes Abrunhosa, assistant social

Evénements : Le Conseil communal a félicité les jubilaires suivants :

15 ans de service : M. Patrice Baechler, employé d'exploitation à l'édilité
Mme Isabelle Descloux, collaboratrice au service des tutelles

20 ans de service : M. Olivier Meuwly, employé au service des parcs et jardins
Mme Sandra Künzli, collaboratrice au service des finances

25 ans de service : Mme Dominique Dubey, réceptionniste
M. Eric Schuler, employé d'exploitation à l'édilité
M. Rocco Dolce, employé d'exploitation à l'édilité

ETAT DU PERSONNEL AU 31 DECEMBRE 2013

Service	Plein temps		Temps partiel		Total en %
	F.	H.	F.	H.	
Secrétariat communal	1	1	2	1	400.00
Apprentis	2	1			300.00
Réception	1		1		105.00
Contrôle de l'habitant	1		3		280.00
Service des finances	1	3	4		580.00
Instruction publique					
• Direction	2				200.00
• Maîtres de sport		2		1	227.14
• Chauffeur scolaire				1	15.00
• Mini Beaux-Arts et théâtre scolaire			3	2	38.00
• Devoirs surveillés			5		25.00
• Accueil et cours de français pour migrants			5		70.00
• Cours extrascolaires allemand			4		30.00
Accueil extrafamilial			2		90.00
Service social			9	4	770.00
• Animation			5		245.00
Tutelles		1	2		280.00
• Emploi formation			1		
Bibliothèques communale + scolaires		1	2		220.00
Services techniques – administration		5	5		800.00
Voirie		12			1'200.00
Station d'épuration		4		1	475.00
Parcs et jardins		6			600.00
Concierges		7	4		870.00
TOTAUX	8	43	55	10	7'820.14
Equivalents plein temps					78.20

5.1.3 RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR

Nous nous plaignons à relever les excellents rapports que nous entretenons avec la Préfecture de la Sarine et les différents services de l'Etat. Nous rappelons aussi que :

Mme la Syndique et Députée Erika Schnyder

- est présidente de la Commission cantonale pour l'intégration des migrants et contre le racisme
- est présidente de l'Entente intercommunale en vue de la promotion des terrains de Bertigny Ouest
- est présidente du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est présidente du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est présidente de l'Association Fribourgeoise Aide et Soins à domicile (AFAS)
- est vice-présidente du Comité d'agglomération
- est vice-présidente du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est membre de la Conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes Communes
- est membre du Comité de pilotage de l'ARS
- est membre de la Conférence des Syndics dits Coriolis
- est membre du Conseil d'administration du Groupe E
- est membre du Groupe de pilotage politique entre la Ville de Fribourg et Villars-sur-Glâne
- est membre du Comité de direction de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre du Conseil de fondation pour la prévoyance du personnel de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre de la Commission des établissements médico-sociaux (CODEMS)
- est membre du Comité de pilotage de la fusion 2016
- est membre de l'Association des Communes fribourgeoises
- est membre de la Commission intercommunale pour le service des taxis
- est membre de l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)
- est membre de la Commission cantonale de surveillance des expériences sur les animaux
- est membre de la Fondation FREDI (Fondation pour la Recherche d'Enfants Disparus, International)
- est membre de la Commission de justice du Grand Conseil
- est juge suppléante auprès du Tribunal cantonal

M. le Vice-Syndic Nicolas Bapst

- est président de la Commission de gestion de la STEP
- est vice-président du Comité de direction du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des Communes voisines
- est membre du Conseil d'agglomération
- est membre du Conseil d'administration de FRIGAZ S.A.
- est membre du Groupe de pilotage politique entre la Ville de Fribourg et Villars-sur-Glâne
- est membre de l'Assemblée des délégués de la Corporation forestière de La Sonnaz
- est suppléant à l'Assemblée des délégués du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG)

M. Bruno Marmier

- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Conseil d'agglomération
- est délégué à l'Assemblée du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines
- est membre de l'Assemblée des délégués du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG)

M. Louis-Marc Perroud

- est vice-président du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert
- est membre du Comité de direction du Consortium de la nouvelle zone industrielle du Grand Fribourg (CIG)
- est membre de l'Association des Communes fribourgeoises
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence pour personnes âgées "Les Martinets"
- est membre de l'Association des délégués des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est délégué à l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français

Mme Annelise Meyer-Glauser

- est présidente du Conseil de Fondation de la Résidence pour personnes âgées « Les Martinets »
- est présidente du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial
- est vice-présidente du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est vice-présidente de la Fondation Koerber
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert
- est membre du Comité de direction de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre du Comité de la Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine
- est membre de la Commission de district de la Sarine (Indemnités forfaitaires)

Mme Caroline Dénervaud

- est présidente de la Commission de gestion du SIPLP
- est vice-présidente du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert
- est membre du Comité de direction de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français ainsi que du Bureau
- est membre de la Commission scolaire pour l'école régionale de langue allemande (ELPF)
- est membre de l'Assemblée des délégués des communes pour l'école régionale de langue allemande (ELPF)
- est membre de l'Association des délégués des Communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial

M. Allan Alvez da Costa

- est membre du Comité de direction de l'ACoPol
- est membre de l'Assemblée des délégués de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux
- est membre de l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)

M. Pierre-Emmanuel Carrel

- est membre de la Commission de gestion du SIPLP
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est délégué à l'Assemblée générale de FRIGAZ SA
- est membre de la Commission financière de l'Ecole libre publique
- est membre de l'Assemblée des délégués des communes pour l'école régionale de langue allemande
- est membre du Conseil de fondation de la Résidence pour personnes âgées "Les Martinets"
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la réalisation d'infrastructures culturelles dans l'agglomération fribourgeoise (Coriolis Infrastructures)
- est membre de la Commission de bâtisse du Théâtre Equilibre
- est membre du Comité de direction de la Fondation Equilibre et Nuithonie
- est délégué à l'Assemblée générale du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des Communes voisines
- est suppléant à l'Association des délégués des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux

M. Benjamin Gasser

- est député au Grand Conseil
- est président du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert
- est membre du Comité de direction de la Corporation forestière de La Sonnaz
- est membre de la Commission de gestion du SIPLP
- est délégué à l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est membre de l'Assemblée des délégués des communes pour l'école régionale de langue allemande
- est membre du Bureau du Conseil d'agglomération
- est membre du Comité de l'Association VAM et RITEC
- est membre du Comité de gestion « Au bois d'mon Cœur »

5.2. FINANCES			
5.2.1. COMPTES			
Récapitulation des comptes de fonctionnement 2013			
No	Intitulé du compte	Charges	Produits
0	Administration	6'298'410.17	1'515'135.47
1	Ordre public	861'138.76	159'215.00
2	Enseignement et formation	18'060'306.10	2'916'597.00
3	Culture, sports et loisirs	2'616'308.91	196'779.15
4	Santé publique	3'277'361.00	191'471.75
5	Affaires sociales	11'007'997.49	2'298'411.22
6	Transports et communications	5'489'289.99	332'048.40
7	Protection et aménagement de l'environnement	7'914'069.95	7'295'032.36
8	Economie	157'232.10	9'420.00
9	Finances et impôts	18'365'517.76	59'514'581.17
	TOTAL	74'047'632.23	74'428'691.52
	Bénéfice de l'exercice	381'059.29	

Commentaires sur les comptes 2013

Le budget 2013 prévoyait un déficit de **Fr. 389'744.00** pour un total de charges de Fr. 66'355'298.00. Les comptes laissent apparaître un bénéfice de **Fr. 381'059.29** pour un total de charges de Fr. 74'047'632.23, après amortissements financiers obligatoires de Fr. 4'286'246.10, attribution à la réserve pour le service des eaux de Fr. 438'395.20, attribution à la réserve de la protection des eaux de Fr. 1'071'929.02, attribution à la réserve pour investissements futurs de Fr. 1'500'000.00 et amortissements complémentaires des immobilisations de Fr. 4'000'000.00.

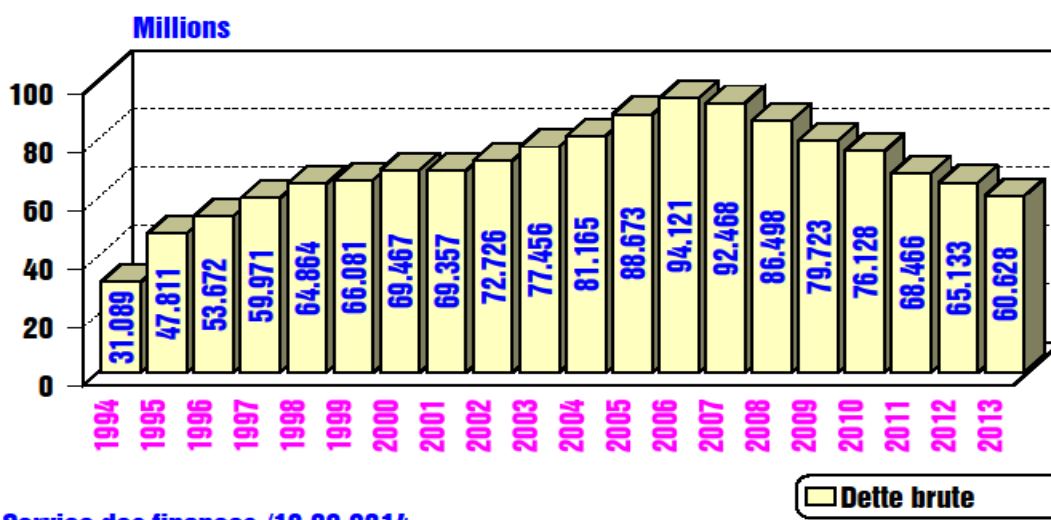
Cet excellent résultat est le fruit d'une gestion rigoureuse des dépenses. L'évaluation des impôts sur les personnes physiques et morales a fait l'objet d'une estimation prudente, bien que les indicateurs financiers concernant nos sociétés soient toujours optimistes.

Pour l'année 2013, nous avons également calculé le résultat du compte financier qui résume l'ensemble des écritures comptables faisant l'objet d'un mouvement de trésorerie. Les écritures telles que provisions (impôts et autres), attributions aux réserves, imputations internes et amortissements sont éliminées de ce résultat. Nous constatons que le compte financier laisse apparaître un bénéfice de Fr. 7'634'005.20. Nous constatons également que la totalité des investissements 2013 (Fr. 5'567'824.41) ont été financés par les recettes courantes sans avoir à recourir à l'emprunt.

Durant l'exercice 2013, nous avons, à nouveau, été en mesure de réduire la dette brute, qui comprend les emprunts bancaires à court, moyen et long termes, de Fr. 65'133'522.23 au 31.12.2012 à Fr. 60'628'630.29 au 31.12.2013, soit **une réduction de Fr. 4'504'891.94**. L'endettement net, qui comprend les emprunts à court, moyen et long terme ainsi que le compte-courant de l'Etat de Fribourg, diminués des disponibilités à court terme ainsi que des prêts, est passé de Fr. 57'742'401.70 au 31.12.2012 à Fr. 48'658'298.18 au 31.12.2013 soit **une diminution de Fr. 9'084'103.52**.



Evolution de la dette brute de 1994 à 2013



5.2.2 TABLEAU DES TAUX DES IMPOTS ET TAXES

I. Impôts ordinaires

- | | | |
|----|---|--------|
| a) | sur le revenu et la fortune des personnes physiques, en pourcent de l'impôt cantonal de base | 63,9 % |
| b) | sur le bénéfice et les fonds propres des personnes morales, en pourcent de l'impôt cantonal de base | 63,9 % |

II. Impôts spéciaux

- | | | |
|----|---|--------------------------|
| a) | contribution immobilière | 2,50 ‰ |
| b) | sur les successions et donations entre vifs, par franc payé à l'Etat | 0.70 |
| c) | sur les mutations immobilières, par franc payé à l'Etat | 1.00 |
| d) | sur le gain réalisé dans les transactions immobilières | 60 % de l'impôt cantonal |
| e) | taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers | 0.00 |
| f) | sur les chiens | 80.00 |
| g) | sur les appareils de divertissement (par an et par appareil) | Fr. 100.00 à Fr. 200.00 |
| h) | sur les appareils automatiques de distribution (par an et par appareil) | Fr. 100.00 à Fr. 200.00 |

i) taxe d'épuration des eaux (tarif hors TVA 8 % H.T.)

1. taxe fixe

- | | | |
|----|---|--|
| a) | immeubles à usage d'habitation | 38 ct par m ³
x volume du bâtiment |
| b) | Immeubles à usage commercial, artisanal, industriel et public | 20 ct par m ³ |

2. taxe selon la consommation

- | | | |
|--|--|-----------------------------|
| | prix unitaire (par m ³ d'eau consommée) | Fr. 1.00 par m ³ |
|--|--|-----------------------------|

3. taxe spéciale

Selon la base de calcul de la clé de répartition des frais d'exploitation, d'entretien et d'amortissement de la plus-value de la station d'épuration des eaux.

j) taxe pour l'eau potable (tarif hors TVA 2,5 % - H.T.)1. taxe fixe

- | | | |
|----|---|---|
| a) | pour les immeubles à usage d'habitation | 10 ct par m ³
x le volume du bâtiment |
| b) | pour les immeubles à usage commercial, artisanal
et industriel | 6 ct le m ³ |

2. taxe selon la consommation

- | | | |
|----|--|----------|
| a) | pour les immeubles à usage d'habitation
et public (par m ³ d'eau consommée) | Fr. 1.00 |
| b) | pour les immeubles à usage commercial, artisanal
et industriel (par m ³ d'eau consommée) | Fr. 1.00 |

k) taxe sur les déchets

- | | | |
|----|---|-----------------|
| 1. | taxe de base, sur la valeur fiscale des immeubles | 0.25 ‰ H.T. |
| 2. | taxe au sac | Fr. 1.95 T.T.C. |

(Taux de TVA sur la taxe sur les déchets : 8 %)

5.2.3. AGENCE COMMUNALE AVS

L'agence communale AVS est placée sous la responsabilité du service des finances.

Elle doit assumer certaines obligations. Elle joue un rôle important qui consiste à traiter directement avec la population. Différentes tâches lui sont attribuées, notamment :

- Renseigner les administrés sur les directives, sur le système, sur les modifications concernant les diverses rentes et cotisations des assurances sociales
- Recevoir et transmettre la correspondance à la caisse cantonale
- Délivrer les formulaires et les prescriptions en la matière
- Collaborer à la réunion des documents nécessaires pour fixer les rentes
- Collaborer à la détermination des conditions de revenu et de fortune des personnes exerçant une activité lucrative indépendante et des personnes n'exerçant aucune activité lucrative
- Collaborer à l'affiliation de toutes les personnes physiques et morales de la commune tenues de payer des cotisations. Elle doit veiller à ce que toutes ces personnes (agriculteurs, indépendants, sociétés de personnes, employeurs de personnel de maison, personnes sans activité lucrative, titulaires d'exploitations forestières) soient assujetties à l'AVS. Pour ce faire, elle collabore étroitement avec l'organe communal qui s'occupe du contrôle de l'habitant
- Collaborer dans le domaine des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI.

L'agent communal AVS doit donc faire preuve à la fois d'une certaine sévérité dans l'application des prescriptions de l'AVS/AI et d'une certaine souplesse et compréhension vis-à-vis des personnes âgées dans le contrôle des demandes de prestations.

Age de la retraite

L'âge ordinaire de la retraite des femmes s'élève à 64 ans et des hommes à 65 ans. Une anticipation à partir de 62 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes est possible, moyennant réduction de la rente. Cette réduction se monte à 6,8 % pour une année et à 13,6 % pour deux ans d'anticipation.

◆ Prestations de l'AVS

	<i>Rente minimale</i>	<i>Rente maximale</i>
- Rente de vieillesse	Fr. 1'170.--	Fr. 2'340.--
- Montant maximal des deux rentes d'un couple		Fr. 3'510.--
- Rente de veuve ou de veuf	Fr. 936.--	Fr. 1'872.--
- Rente complémentaire pour l'épouse née en 1941 ou avant, ou pour le conjoint en faveur duquel l'AI octroyait précédemment une rente complémentaire	Fr. 351.--	Fr. 702.--
- Rente d'orphelin et rente pour enfant	Fr. 468.--	Fr. 936.--
- Montant maximal en cas de droit simultané à deux rentes pour enfant ou à une rente pour enfant et à une rente d'orphelin pour le même enfant		Fr. 1'404.--

◆ Allocation pour impotents de l'AVS

Pour une impotence grave, le montant s'élève à : Fr. 936.--
 Pour une impotence moyenne, le montant s'élève à : Fr. 585.--

◆ Prestations de l'AI

	Rente entière		Trois quarts de rente		Une demi-rente		Un quart de rente	
	<i>Min. Fr.</i>	<i>Max. Fr.</i>	<i>Min. Fr.</i>	<i>Max. Fr.</i>	<i>Min. Fr.</i>	<i>Max. Fr.</i>	<i>Min. Fr.</i>	<i>Max. Fr.</i>
Rente d'invalidité	1'170.--	2'340.--	878.--	1'755.--	585.--	1'170.--	293.--	585.--
Rente pour enfant	468.--	936.--	351.--	702.--	234.--	468.--	117.--	234.--

◆ Allocation pour impotents de l'AI

Le montant de l'allocation pour impotent diffère selon si la personne assurée réside dans un home où si il elle vit à domicile. Ainsi il se monte pour une impotence

	<i>dans un home</i>	<i>à la maison</i>
▪ Faible	à 117 francs par mois	à 468 francs par mois
▪ Moyenne	à 293 francs par mois	à 1'170 francs par mois
▪ Grave	à 468 francs par mois	à 1'872 francs par mois

◆ **Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI**

Les montants destinés à la couverture des besoins vitaux sont fixés comme suit :

- pour les personnes seules	Fr. 19'210.--
- pour les couples	Fr. 28'815.--
- 1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant, chacun	Fr. 10'035.--

Les montants des frais de loyer sont relevés comme suit :

- pour les personnes seules	Fr. 13'200.--
- pour les couples	Fr. 15'000.--

◆ **Cotisations dues sur les salaires**

Le taux global des cotisations AVS/AI/APG est de 10,3%*. La cotisation de l'assurance-chômage est de 2,2%* du salaire annuel, jusqu'à concurrence de Fr. 126'000.-- par année, et de 1%* supplémentaire pour la part du salaire située entre Fr. 126'001.-- et Fr. 315'000.-- par année.

(*50% à charge de l'employé et 50% à charge de l'employeur)

La cotisation minimale AVS/AI/APG doit atteindre Fr. 480.-- par année.

◆ **Adaptation des montants-limites de la prévoyance professionnelle**

Salaire AVS annuel maximum déterminant	Fr. 84'240.--
Montant de coordination	Fr. 24'570.--
Seuil d'accès	Fr. 21'060.--
Salaire coordonné maximum	Fr. 63'180.--
Salaire coordonné minimum	Fr. 3'510.--

◆ **Allocations familiales dans le canton de Fribourg**

Allocation pour enfant (jusqu'à 16 ans)	Fr. 245.--
Allocation pour enfant (dès le 3 ^{ème} enfant)	Fr. 265.--
Allocation de formation (dès 16 ans jusqu'à 25 ans)	Fr. 305.--
Allocation de formation (dès le 3 ^{ème} enfant)	Fr. 325.--
Allocation de naissance	Fr. 1'500.--

◆ **Salaire en nature**

Petit déjeuner	Fr. 3.50
Repas de midi	Fr. 10.--
Repas du soir	Fr. 8.--
Logement	Fr. 11.50
Total par jour	Fr. 33.--
Total par mois	Fr. 990.--

5.3. INSTRUCTION PUBLIQUE

5.3.1. REPARTITION DES CLASSES (RENTREE 2013/14)

La situation au niveau du nombre des classes primaires et enfantines dans nos trois bâtiments a subi quelques modifications par rapport à celle qui a prévalu durant l'année 2012/13.

A Cormanon : les effectifs des classes ont permis l'ouverture de la 14^{ème} classe primaire.

M. Yvan Python, responsable d'établissement, est secondé par Mme Tabitha Fasel, répondante du projet d'établissement.

- Mmes Estelle Fragnière et Joséphine Sudan sont devenues titulaires de la 14^{ème} classe primaire.
- Mme Sabrina Aebischer a été nommée à 100% pour reprendre la classe enfantine de Mme Estelle Fragnière.
- En remplacement de Mme Joséphine Sudan, M. Gérard Papaux, qui était parti en préretraite a repris du service pour compléter le duo avec Mme Aline Magne.

Au niveau des décharges pour raison d'âge, responsabilité et projet d'établissement :

- Mme Patricia Quartenoud assume la décharge de M. Jean-Louis Delaquais ;
- Mme Dolorès Page celle de Mme Catherine Schnarrenberger ;
- Mme Marie-Françoise Barras celle de M. Yvan Python et
- Mme Aline Marguerat celle de Mme Tabitha Fasel.

Aux Rochettes : Les effectifs atteints le 15 juin 2013 ont donné droit à 15 classes primaires au lieu de 16. La mutation à Bulle de Mme Gwenaëlle Brandenberger et celle de son co-titulaire, M. André Gassmann, à Villars-Vert, n'ont donc entraîné aucun licenciement suite à la perte de cette classe. En raison du nombre d'élèves en 3P et en 4P, il a été nécessaire de former une classe à deux degrés 3-4P dont Mme Delphine Seydoux est devenue la titulaire.

Mme Nicole Huber, responsable d'établissement, est secondée par Mme Martine Stritt, répondante du projet d'établissement.

- En remplacement de Mme Cindy Angéloz qui a souhaité être mutée à Villars-Vert, Mme July Anderführen a été nommée à 40% pour travailler en duo avec Mme Cindy Yerly.

Au niveau des décharges pour raison d'âge et responsabilité d'établissement

- Mme Marie Bavaud assume la décharge de Mme Eliane Carrel ;
- Mme Isabelle Monneron celle de Mme Rose-Marie Chollet ;
- Mme Alexia Urso celle de M. Robert Rochat ;
- Mme Marguerite Menoud celle de M. François Yerly et
- Mme Hélène Rossier celle de Mme Nicole Huber.

A Villars-Vert : les effectifs dénombrés ont permis le maintien des 13 classes primaires. Comme aux Rochettes, la répartition des élèves dans le deuxième cycle a occasionné la formation d'une classe à 2 degrés (3P-4P): Mmes Pascale Aebischer et Laurence Ramuz en sont les titulaires.

Mme Marie-Stéphanie Hamm, responsable d'établissement, est secondée par Mme Christine Utz, répondante du projet d'établissement.

- Mme Anne-Loïse Cerantola a été nommée à 100% en remplacement de M. André Grandjean qui est parti à la retraite ;
- Mme Vanessa Berset a obtenu une réduction de son taux d'occupation (60%) et forme un nouveau duo avec Mme Carole Wuichet ;
- Mme Cindy Angéloz, ex-Rochettes, est devenue co-titulaire à 40% d'une classe de 2P avec Mme Carole Wuichet,

- M. André Gassmann, ex-Rochettes également, forme un duo avec Mme Marie-Stéphanie Hamm à raison de 50%.

Au niveau des décharges pour raison d'âge ou autres :

- M. Christopher Cleary assume la décharge de Mme Christiane Folly ;
- Mme Marigona Hasani celle de Mme Christine Schmidli ;
- Mme Christine Utz celle de Mme Isabelle Savary ;
- Mme Nathalie Bonny celle de Mme Brigitte Horner et
- Mme Vanessa Berset celle de Mme Mireille Roth.

5.3.2. EFFECTIFS DES CLASSES

Pour la troisième année consécutive, les effectifs dépassent 1'000 élèves répartis dans nos trois écoles de quartier.

1) classes primaires	2011/12	2012/13	2013/14
Cormanon	245 élèves (12 cl.)	262 élèves (13 cl.)	285 élèves (14 cl.)
Rochettes	301 élèves (15 cl.)	321 élèves (16 c.)	309 élèves (15 c.)
Villars-Vert	238 élèves (13 cl.)	234 élèves (13 cl.)	237 élèves (13 cl.)
2) classes enfantines	2011/12	2012/13	2013/14
Cormanon	108 élèves (5 cl.)	110 élèves (6 cl.)	127 élèves (6 cl.)
Rochettes	91 élèves (5 cl.)	94 élèves (5 cl.)	98 élèves (5 cl.)
Villars-Vert	77 élèves (4 cl.)	70 élèves (4 cl.)	70 élèves (4 cl.)
3) cl. de développement	2011/12	2012/13	2013/14
	18 élèves (2 cl.)	17 élèves (2 cl.)	20 élèves (2 cl.)

Si l'on compare l'évolution des effectifs primaires de ces deux dernières années, on constate que Cormanon continue sa progression et devient le bâtiment à l'effectif global le plus important. Les Rochettes sont en baisse au niveau primaire alors que les effectifs de Villars-Vert sont stables.

Quant aux classes enfantines, c'est également Cormanon qui arrive en tête avec 6 classes et 127 élèves.

Enfin, deux classes de développement accueillent chacune 10 élèves à l'Ecole de Villars-Vert.

5.3.3. CLASSE DE LANGUE, COURS D'APPUI, ACCUEIL DES MIGRANTS

Les cours de langue sont dispensés dans nos trois bâtiments par Mmes Véronique Chastonay (Villars-Vert) et Anne-Claire Monteleone (Cormanon et Rochettes).

Les cours d'appuis individuels, destinés aux élèves ayant des lacunes ponctuelles susceptibles d'être rapidement comblées, sont assurés par Mme Emilie Defferrard, pour l'école de

Cormanon, par Mme Marie Bavaud, pour celle des Rochettes, et par Mme Chantal Gygax pour celle de Villars-Vert.

La coordination école-parents migrants est assumée par Mme Vera Conde Lateltin. Parlant plusieurs langues, cette dernière se rend principalement dans les familles allophones qui arrivent dans notre commune et dont les enfants doivent être scolarisés. Elle intervient également à la demande des enseignants auprès de certaines familles pour améliorer les relations parents-école.

5.3.4. ALLEMAND EXTRASCOLAIRE ET MINI BEAUX-ARTS

Des cours d'allemand extrascolaires ont à nouveau été organisés pour les élèves des 3 bâtiments. Comme en 2012-13, ils coûtent Fr. 50.- pour l'année scolaire. En raison du nombre élevé d'inscriptions par degré, certains cours ont dû être dédoublés.

A Cormanon : ce sont Mmes Ruth Rüfenacht et Silke Hemmerle (nouvelle enseignante) qui accueillent 37 élèves.

Aux Rochettes : Mmes Carine Vez et Marianne Dafflon dispensent ces cours à 63 enfants.

A Villars-Vert : Mmes Marianne Dafflon et Ruth Rüfenacht le font pour 59 élèves soit 27 élèves de plus qu'en 2012-13.

Quant aux Mini Beaux-Arts, dont la finance d'inscription annuelle est de Fr. 150.-, Mmes Catherine Desax, Anne Pilloud et M. Vital Simonet initient 34 élèves principalement à la peinture, à la poterie et à la gravure.

5.3.5. SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Organisés par M. Bruno Rueger, maître de sport responsable, 15 cours ont été à nouveau proposés à l'intention de 280 élèves, dont une quarantaine fréquente deux cours. Certains cours ont même été dédoublés voire triplés. Au total, 535 heures ont été dispensées.

Les cours de SSF durent 60 minutes et ont lieu durant 30 semaines de l'année scolaire, sauf ceux d'auto-défense pour filles (10 séances de 90 minutes), de cirque (30 séances de 90 minutes) et de natation (9 séances de 60 minutes pour chacun des 4 groupes - en alternance).

La mise sur pied de la moitié de ces cours n'est possible que grâce à la bonne collaboration avec des clubs sportifs de Villars-sur-Glâne (badminton, futnet, judo, karaté, tennis de table), de Villars-Animation et de l'Ecole du Cirque Toamême.

5.3.6. SPECTACLES SCOLAIRES

Comme chaque année, les élèves de la commune ont eu l'occasion d'assister à quelques spectacles programmés pour eux en fonction de leur cycle. Ainsi, en moyenne, chaque cycle voit deux spectacles durant l'année scolaire. Mme Sandra Pichonnaz, membre de la Commission scolaire, est à la tête d'un petit groupe de travail, composé d'un enseignant par bâtiment, et chargé de la programmation de ces spectacles. Le Centre scolaire de Villars-Vert et l'Institut St-Joseph ont un représentant au sein de ce groupe de travail et leurs élèves bénéficient également de ces spectacles. Cette organisation tripartite permet de diminuer le coût des spectacles.

5.3.7. COURS DE FRANÇAIS POUR MIGRANTS

Inaugurés sous une nouvelle formule en 2008, les cours de français pour migrants se poursuivent. Ils sont dispensés par Mmes Céline Feller-Aeby (débutants), Christine Phillot (débutants et moyens) et Catherine Desax (moyens et avancés).

Pour l'année 2013, des six cours proposés, cinq cours de deux heures hebdomadaires ont été mis sur pied : trois cours en soirée - dont un dédoublé pour les débutants - ont lieu dans une salle de l'Ecole primaire de Villars-Vert (débutants, moyens et avancés) ; deux cours réservés aux "mères de famille – femmes" se déroulent de 13h45 à 15h45, le lundi après-midi (niveau moyen) et le mardi après-midi (niveau débutant). Ceux-ci se déroulent dans les locaux de l'Animation de Villars-sur-Glâne (Le Milieu). Les participantes peuvent amener leurs enfants, âgés de 2 à 5 ans, qui sont gardés dans la salle de l'accueil extrascolaire par Mme Marie-Madeleine Bovet, responsable de l'accueil de Villars-Vert ou Mme Mireille Striebel, animatrice. En 2013, la Commune a reçu une cinquième subvention cantonale pour ce projet soutenu dans le cadre de la promotion de l'intégration – Point fort "Langue et formation". Une centaine d'inscriptions a été enregistrée sur l'ensemble de l'année, les participants s'acquittant de leur finance d'inscription au début de chaque semestre (Fr. 50.-).

5.3.8 PAMFri – Prévention des accidents par morsure de chien

Dans le cadre d'une expérience-pilote, la Fondation PAMFri est intervenue dans cinq classes de première année primaire par l'intermédiaire de formateurs avec chien. Cette fondation, reconnue d'utilité publique, a pour but, notamment, d'organiser et de superviser des cours de sensibilisation en matière de prévention des accidents par morsure de chien dans les écoles fribourgeoises.

L'expérience s'étant avérée très positive, les interventions s'étendront à toutes les classes de première année en 2014.

5.3.9 COMMISSION SCOLAIRE

Elle a siégé 6 fois et a notamment :

- procédé aux habituelles visites de chaque classe et assisté aux réunions de parents en application de l'art. 63 de la Loi scolaire ;
- confirmé le calendrier scolaire 2014/15 soumis par la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport ;
- préavisé les changements de taux de certains enseignants, l'engagement de trois nouvelles enseignantes enfantines et approuvé la répartition des classes par degré des trois bâtiments scolaires pour la rentrée scolaire 2013/14 ;
- contrôlé les effectifs de chaque bâtiment lors de la rentrée scolaire 2013/14 ;
- rencontré de manière informelle les enseignants lors d'un apéritif en début d'année scolaire ;
- contrôlé et proposé au Conseil communal le budget du matériel et du mobilier scolaire 2014 par l'intermédiaire de son bureau.

5.3.10 MUTATIONS AU SEIN DE LA COMMISSION SCOLAIRE

M. Marc'Aurelio Andina (PS) a succédé à M. Samuel Thomet, démissionnaire.

5.3.11 ELP, CO ET APPRENTIS

67 élèves de la Commune fréquentent les classes enfantines (16) et primaires (51) de la section allemande de l'ELP.

Quant aux élèves fréquentant les CO de Fribourg, ils se répartissent de la manière suivante :

- au CO de Pérolles : 380
- au CO de Jolimont : 4
- au CO de langue allemande : 30

Enfin, 217 jeunes domiciliés à Villars-sur-Glâne sont en cours d'apprentissage.

5.3.12 SERVICE DES ECOLES

Mme Vanessa Schmutz a été engagée le 1^{er} août 2013 comme collaboratrice administrative à 100%.

5.4 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT

5.4.1 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan directeur de l'Agglomération

Le Rapport stratégique issu du Plan directeur de l'Agglomération PA2 a été mis en consultation du 22 janvier au 22 février 2013, conformément aux conditions d'approbation du dernier cité du 19 mars 2012.

Ce document comprend les textes et cartes liant les autorités ainsi que les objectifs et leur mise en œuvre.

Révision du PAL

Le dossier de la révision du PAL a été adapté et corrigé, suite à la procédure d'examen préalable et aux différents préavis des services cantonaux. La Commission d'aménagement a participé à la correction des documents. Certaines décisions stratégiques doivent encore être prises car les mises en zone à bâtir sont subordonnées à l'application de la révision de la LAT (Loi fédérale sur l'aménagement du territoire). La mise à l'enquête de la révision du PAL est prévue avant l'été 2014.

Plans d'aménagement de détail (PAD)

La modification du PAD 34-35 a été adoptée par le Conseil communal. Elle fait l'objet de recours pendants auprès de la DAEC (Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions).

Les modifications des PAD Les Dailles Sud et Planafaye ont été approuvées par la DAEC.

Le PAD Vorlet est en cours d'examen préalable auprès des Services cantonaux. La mise à l'enquête est prévue pour l'automne 2014.

Les modifications du PAP Platy n°2 et du PAD Platy-Centre II ont été approuvées par le Conseil communal. Plusieurs recours sont pendants auprès de la DAEC.

La modification du règlement communal d'urbanisme pour l'agrandissement de la Résidence Les Martinets est en cours d'approbation auprès de la DAEC.

Permis de construire

En 2013, le détail chiffré des procédures a été le suivant :

Enquêtes publiques :

- Procédure planification : 10 approbations de plans
- Procédure ordinaire : 47 permis de construire (dont 1 permis pour panneaux solaires et 1 permis pour sondes géothermiques)
- Procédure simplifiée : 59 autorisations (dont 2 autorisations pour panneaux solaires et 2 pour sondes géothermiques)

Commission d'aménagement

Durant l'année 2013, la commission a siégé 8 fois. Elle a accompagné le dossier de la révision du PAL et a examiné des objets complexes et d'importance pour l'avenir de notre commune tels que Platy-Centre II, PAD Vorlet, PAD 34-35, zone du Croset. Elle a soumis au Conseil communal des propositions de préavis ou de décisions.

5.4.2 ROUTES, TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT

Plan directeur de la modération et du stationnement (PDMS 2005)

Le secteur du Village comprenant l'allée du Château et le bas de la route des Préalpes, les routes de la Redoute et du Belvédère ont été mis en zone 30 km/h.

Le carrefour de la route des Préalpes, Centre-Sportif a été refait complètement et sa géométrie corrigée de manière à sécuriser les passages piétonniers.

Liaison Cormanon, Grand-Chênes – Route de Champriond

Cette liaison piétonne a enfin pu être réalisée. Elle permet un cheminement direct sur un chemin revêtu entre Pré Henry et la route de Champriond à Beaumont.

AGGLO et Transports publics

Dans la perspective d'améliorer les conditions de circulation des bus et de la mobilité douce sur les routes de Villars et Moncor, et conjointement avec le Service de la Mobilité (SMo), une étude a été réalisée par un bureau spécialisé. Cet avant-projet permettra de mettre en soumission et réaliser les travaux en 2015-2016.

Concernant la ligne 6, sous l'égide d'un groupe de travail, où étaient représentés la Ville de Fribourg, le HFR, les TPF, le Canton et la commune de Villars-sur-Glâne, un test a permis de vérifier l'efficacité d'un by-pass, en fermant le dernier tronçon du chemin des Pensionnats, en l'affectant aux bus et feux bleus, et en déviant le trafic par le parking adjacent, à l'heure de pointe du soir uniquement.

L'aménagement du terminus de la ligne 5 à la gare de Villars-sur-Glâne a fait l'objet d'une étude d'avant-projet développée en interne. La réalisation sera pilotée par les services cantonaux étant donné la nature du réseau routier et la répartition des travaux.

Deux nouvelles stations en libre-service (VLS) ont été réalisées. La première se situe dans le quartier des Dailles, la seconde à la gare de Villars-sur-Glâne.

Eclairage public

Le programme d'assainissement des points lumineux au mercure se poursuit. La campagne va s'achever en 2015. Passé ce délai, les ampoules au mercure ne seront plus disponibles. C'est ainsi qu'en 2013, les secteurs suivants ont été assainis : Centre Village, Villars-Vert, Belvédère, Guintzet, Eaux-Vives, Chandolan Nord, centre sportif du Platy.

Commission des Services techniques, environnement, énergie et Agenda 21

Néant.

Cité de l'énergie

La commune de Villars-sur-Glâne, qui devra reconduire la labellisation « Cité de l'Energie » en 2015, se doit d'être exemplaire en adoptant, par exemple, une politique efficace dans la rénovation de son parc immobilier, notamment dans la réhabilitation en cours du centre sportif du Platy, amélioration de l'enveloppe et de la toiture et panneaux photovoltaïques.

La souscription du certificat d'achat de courant vert au Groupe E a été reconduite.

Un cadastre solaire communal est à disposition des habitants, depuis le printemps 2013, sur le site internet de la Commune.

Projet d'écologie industrielle parc d'activités de Moncor

Le projet d'écologie industrielle pour le parc d'activités de Moncor, initié par la Promotion Economique du Canton de Fribourg, a été porté par l'Agglomération et notre commune.

Cette démarche a permis la constitution de l'Association du Parc d'Activités de Moncor (APAM) dont l'assemblée constitutive s'est tenue le 18.09.2013. L'APAM a en outre décidé, lors de sa constitution et aussi grâce à un partenariat public privé, d'attribuer un mandat afin de disposer d'un plan de mobilité à l'échelle du parc.

Pour la première fois dans le Canton, une association relative à une zone industrielle stratégique a été créée.

5.5 SERVICES EXTERIEURS

5.5.1 VOIRIE

5.5.1.1 Activités courantes

- Entretien général du patrimoine routier communal
- Entretien des trottoirs et des chemins piétonniers communaux
- Service hivernal
- Entretien de l'éclairage public
- Entretien des fontaines communales
- Entretien des bornes rétractables
- Entretien des déchetteries de quartier
- Entretien de la signalisation et du marquage routier
- Organisation de la fête du 1^{er} Août (feu)
- Creuse de tombes
- Gestion du cimetière
- Gestion des déchets
- Travaux annexes

Activités ponctuelles touchant des projets particuliers

- Assurer les démarches administratives, la direction des travaux et intervenir dans les domaines qui touchent le service.

Réalisations

- Entretien courant du réseau routier communal
- Construction d'un abri pour vélos aux pavillons de Cormanon
- Agrandissement de la place de parc au bois de Moncor
- Réfection des bornes rétractables à Nuithonie
- Rénovation des bancs publics
- Construction d'un chemin au giratoire de la Berra
- Pose d'une nouvelle barrière à l'école de Cormanon
- Construction d'un couvert au bord de la Glâne
- Mise en place d'une signalétique pour les bâtiments communaux
- Réaménagement de la cuisine de la cabane du Platy

5.5.1.2 Matériel et véhicules

Achats et remplacements

- Achat IVECO Camion avec benne (remplacement)
- Achat REFORM METRAC H6S épareuse (remplacement)
- Achat de 25 barrières Vauban

5.5.1.3 Entretien routier

Réseau routier communal :

- | | |
|-----------------------|----------|
| - Routes communales | 28'210 m |
| - Routes privées | 2'350 m |
| - Chemins piétonniers | 15'190 m |
| - Trottoirs communaux | 31'693 m |

L'entretien hivernal de ce réseau routier, hiver 2012 - 2013 a nécessité l'utilisation de :

Années	2011	2012	2013
Sel	242 t.	233 t.	531 t.
Gravier	35 t.	12 t.	12 t.

5.5.1.4 Gestion des déchets

En 2013, les collectes des déchets ménagers urbains ont été faites par le service de la voirie de la Ville de Fribourg.

Années	2011	2012	2013
Déchets ménagers	1'837 t.	1'786 t.	1'725 t.
Déchets de jardin	1'581 t.	1'690 t.	1'846 t.
Déchets encombrants	231 t.	295 t.	340 t.
Réfrigérateurs/congérateurs	283 pièces	154 pièces	164 pièces
Appareils ménagers	152 pièces	101 pièces	94 pièces
Vieux papiers	918 t.	852 t.	890 t.
Verres usagés	434 t.	455 t.	442 t.
Aluminium et fer blanc	122 t.	145 t.	150 t.
PET	39 t.	52 t.	55 t.
Vieux pneus	5.32 t.	5 t.	3 t.
Vieux bois	166 t.	173 t.	177 t.

Taux de couverture : (objectif minimum 70 %)

2007	72.42 %	2009	66.35 %	2011	76.82 %
2008	75.73 %	2010	68.55 %	2012	77.55 %
2013	72.22 %				

5.5.2 PARCS ET JARDINS

5.5.2.1 Activités courantes

- Entretien général des parcs et jardins communaux
- Taille des haies et arbres d'avenue
- Plantation d'arbres d'avenue
- Entretien du chemin de St-Jacques de Compostelle
- Entretien des zones 30
- Désaffectation des tombes
- Réfection des chemins en pavés
- Lutte contre le feu bactérien
- Entretien des places de sport, cimetière, aménagements extérieurs des écoles
- Zones végétalisées dans les ouvrages routiers
- Travaux annexes
- Collaboration au service hivernal
- Mise en place des infrastructures pour les Concerts de l'Avent
- Mise en place de l'éclairage pour les fêtes de fin d'année

Activités ponctuelles touchant des projets particuliers

- Assurer les démarches administratives, la direction des travaux et intervenir dans les domaines qui touchent le service

5.5.2.2 Réalisations

- Réfection de la place de repos du réservoir
- Remplacement des jeux à la place de repos des Rochettes
- Pose des nouveaux jeux à la crèche Cap Canaille
- Construction d'un arrêt de bus à la route du Soleil
- Pose de barrières aux routes des Préalpes et Vieux-Moulin
- Plantation dans les différentes zones 30
- Aménagements extérieurs des pavillons scolaires de Cormanon
- Assainissement des bacs à fleurs à l'intérieur de l'école des Rochettes
- Tailles d'entretien et de rajeunissement de végétaux dans toute la commune

5.5.2.3 Matériel et véhicules

Achats et remplacements

- Camion Renault Midlum
- Godet à gravats pour la chargeuse Weidmann
- Grapin pour la chargeuse Weidmann
- Débroussailleuse Husqvarna

5.6 SERVICE DES EAUX, STEP, COLLECTEURS, SERVICE DU FEU, ENERGIE, CADASTRE

5.6.1 SERVICE DES EAUX

5.6.1.1 Fonctionnement du service

Exploitation du réseau par les SI de Fribourg

L'exploitation du réseau d'eau de Villars-sur-Glâne par les Services Industriels de Fribourg suit son cours normalement. Les responsables respectifs des deux communes se sont rencontrés à quatre reprises en 2013.

Source de Prouvin et de Pont-Neuf

En 2013, tous les échantillons répondaient aux exigences légales sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau.

Conduite de transport et entretien des sources

Un curage des drains a été effectué au captage de Pont-Neuf.

Réseau communal

L'entretien du réservoir, du réseau, des chambres de vannes, des bornes hydrantes ainsi que le changement des compteurs sont assurés par le personnel du Service des eaux des SI de la Ville de Fribourg. En 2013, l'ensemble des vannes principales a été manipulé.

5.6.1.2 Relations avec l'extérieur

Consortium des eaux

L'Assemblée des Délégués se compose de 17 membres, soit 6 délégués de la Ville de Fribourg et 1 délégué pour chacune des 11 autres communes membres. Elle s'est réunie à deux reprises en 2013, la première fois le 12 juin pour examiner et approuver les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2012. Quant à la seconde, tenue le 13 novembre 2013, elle a maintenu le prix de l'eau pour 2014 et approuvé le budget 2014.

Comité de direction

Président :	M.	RIDORE Carl-Alex	Préfet de la Sarine	2008
Vice-Prés. :	M.	BAPST Nicolas	Villars-sur-Glâne	1989
Membres :	M.	STEIERT Thierry	Fribourg	2011
	M.	CLEMENT Pierre-Alain	Fribourg	1996
	Mme	GENOUD-PAGE Madeleine	Fribourg	2006
	M.	HAYOZ Jean-Claude	Courtepin	2003
	M.	RAMUZ Michel	Givisiez	1991

Le prix du l/min prévu à Fr. 19.90 au budget est effectivement de Fr. 17.68 en 2013, soit une économie de 11.2 %. Par rapport à l'exercice 2012, la hausse est de Fr. 6.95, soit 64.8 %. Cette augmentation a un effet négatif sur le coût des l/min réservés par les SIF au Consortium.

En 2013, des travaux ont été entrepris afin de déplacer une conduite de transport au Champ de la Croix à Granges-Paccot pour un montant de Fr. 73'498.50.

La répartition des ventes d'eau du Consortium a été la suivante :

<u>Fourniture d'eau</u>		<u>2013 / m³</u>	<u>2012 m³</u>
Villars-sur-Glâne	*	887'820	1'167'432
Courtepin	*	968'924	985'681
Givisiez	*	289'915	295'323
Corminboeuf	*	135'199	130'884
Hôpital cantonal		128'594	134'737
Belfaux	*	132'994	131'045
TWB - dès 2012		120'112	79'777
Granges-Paccot	*	34'135	106'011
Consortium Graboz		27'025	52'107
Chésopelloz	*	28'381	35'461
Matran	*	43'333	34'343
Barberêche	*	23'959	23'812
La Sonnaz (Cormagens / Lossy)	*	26'325	22'727
STEP Gérine-Nessler		3'597	2'770
Marly	*	8'398	854
Ilford		2'215	-714
TOTAL		2'860'926	3'202'250
* Communes membres			

5.6.1.3 Plans directeurs et casier de l'eau potable : PDEP

Le plan directeur de l'eau potable (PDEP, représentation schématique) est complété lors de chaque réparation ou modification de notre réseau. Le PDEP sert notamment au calcul hydrodynamique du réseau, à l'aide d'un logiciel spécifique.

5.6.1.4 Analyses

37 analyses ont été effectuées par le Laboratoire cantonal en 2013, soit :

- 25 sur le réseau communal
- 12 au départ des sources
- 0 sur le réseau privé
- 0 sur les sources privées

5.6.1.5 Livraisons d'eau

Sources	2012		2013	
GABG	94'974 m ³	5.78 %	203'516 m ³	12.09 %
Prouvin*	124'900 m ³	7.60 %	183'929 m ³	10.93 %
Farvagny, en Riaux	153'012 m ³	9.32 %	185'536 m ³	11.03 %
Pont-Neuf*	49'185 m ³	3.00 %	159'155 m ³	9.46 %
	422'071 m ³	25.70 %	732'136 m ³	43.51 %
Consortium	1'220'280 m ³	74.30 %	950'450 m ³	56.49 %
TOTAL	1'642'351 m³	100.00 %	1'682'586 m³	100.00 %

* propriété de la Commune de Villars-sur-Glâne

Livraisons, depuis notre réservoir, pour le compte du Consortium à :

	2012	2013
Matran	33'951 m ³	44'984 m ³
Corminboeuf	20'114 m ³	16'267 m ³
TOTAL	54'065 m³	61'251 m³

La livraison brute en 2013, sans les eaux en transit, s'élève à 1'546'020 m³, ce qui représente une valeur journalière de 4'224 m³.

En 2013, nous avons facturé 1'454'746 m³ aux abonnés. A cela, il convient d'ajouter la consommation des services communaux telle que l'arrosage, les fontaines, le cimetière, l'édilité, les parcs et jardins et le service du feu ainsi que la fourniture d'eau aux chantiers.

La Commune d'Hauterive a soutiré au GRABOZ 55'771 m³ de la production de Pont-Neuf.

5.6.1.6 Etudes et nouvelles réalisations

- Au quartier de la Redoute, nous avons profité des travaux d'extension du chauffage à distance pour remplacer intégralement le réseau d'eau potable qui avait subi des avaries en 2012.
- Les travaux de renouvellement de la conduite d'eau à la route des Préalpes sont terminés. 185 m' de conduite ont été remplacés.
- Les travaux de renouvellement à la Fenetta sont terminés avec la pose d'environ 800 m' de conduite.
- La conduite d'eau du Bugnon a été remplacée sur 240 m'.
- Aux Cimes ainsi qu'au Platy N°14, deux petits renouvellements ont été réalisés.
- L'étanchéité et l'isolation de la toiture au réservoir de Belle-Croix ont été entièrement refaites sur la partie sèche des bâtiments.

5.6.1.7 Travaux d'entretien

- 22 fuites ont été détectées et réparées sur le réseau en 2013, dont 13 sur le domaine privé et 9 sur le réseau communal.
- 64 compteurs ont été échangés.
- 4 nouveaux compteurs ont été posés.
- Relevé annuel des compteurs.

5.6.2 STATION D'EPURATION DES EAUX USEES (STEP)

Les communes concernées, soit Villars-sur-Glâne, Neyruz, Matran, Avry et partiellement Hauterive, sont raccordées à la STEP de Villars-sur-Glâne. Elles participent donc à 100% au paiement des parts fixées par la nouvelle convention du 8 août 2006.

5.6.2.1 Exploitation

Les comptes d'exploitation de la station d'épuration, sous réserve d'acceptation par la Commission de gestion, se présentent comme suit :

	2012	2013
1. Frais administratifs	CHF 558'451.65	CHF 476'493.75
2. Energie	CHF 126'345.60	CHF 126'475.20
3. Produits chimiques et laboratoire	CHF 82'783.15	CHF 87'045.75
4. Entretien des bâtiments	CHF 8'935.40	CHF 8'403.40
5. Entretien des installations	CHF 279'185.45	CHF 325'039.40
6. Transports	CHF 37'148.25	CHF 36'109.00
7. Elimination des boues	CHF 110'786.20	CHF 155'455.85
8. Achats de matériel	CHF 14'238.50	CHF 5'214.40
9. Cadastre des eaux usées industrielles	CHF 11'286.00	CHF 9'771.25
10. Produits	CHF - 297'400.26	CHF -111'611.92
Total des charges = Montant à répartir	CHF 931'759.94	CHF1'118'396.08

Participation

	2012			2013		
Villars-sur-Glâne	CHF	753'980.14	80.92 %	CHF	905'006.13	
Neyruz	CHF	65'409.55	7.02 %	CHF	78'511.40	
Avry-sur-Matran	CHF	42'860.95	4.60 %	CHF	51'446.20	
Matran	CHF	68'204.85	7.32 %	CHF	81'866.60	
Hauterive (FR)	CHF	1'304.45	0.14 %	CHF	1'565.75	
TOTAL		CHF 931'759.94	100.00 %		CHF 1'118'396.08	

5.6.2.2 La STEP en chiffres

	2012		2013	
Eaux traitées à la STEP total	m ³	2'313'640	m ³	2'555'432
Provenance des communes membres	m ³	531'040	m ³	632'240
Pluviométrie	mm	1'192	mm	1'233
Boues liquides centrifugées	to	7'171	to	7'457
Kg de MVS introduits en digestion	Kg	360'272	Kg	391'768
Boues brûlées à la SAIDF	to	812	to	881
Volume de biogaz produit	m ³	290'172	m ³	278'361
Consommation électrique totale	KWh	846'826	KWh	917'353
Production d'électricité GCF	KWh	346'241	KWh	321'563

Commission de gestion de la STEP

La Commission de gestion s'est réunie deux fois durant l'année 2013. Elle a approuvé les comptes 2012 et le budget 2014.

Etude pour l'agrandissement de la STEP

Les discussions entre la Confédération, le Canton et la Commune ont abouti au gel du projet d'agrandissement de la STEP.

Suite à l'adoption en 2011 de la nouvelle loi cantonale sur les eaux (LCEaux), le Canton a convoqué à deux reprises les Communes de Fribourg, Marly, Posieux et Hauterive pour aborder la question d'une planification régionale de l'épuration des eaux par bassin versant.

5.6.3 COLLECTEURS

5.6.3.1 Etudes et travaux d'assainissement

- Etude de la mise en séparatif du quartier du Guintzet
- Etude du remplacement d'un collecteur d'eaux pluviales à la route de Chandolan
- Pose d'un nouveau collecteur d'eaux pluviales au chemin de la Redoute

5.6.3.2 Etudes PGEE

Le PGEE est régulièrement mis à jour et complété par les services techniques communaux.

5.6.3.3 Curage des collecteurs

Le curage des collecteurs ainsi que les inspections vidéos sont planifiés par secteur et réalisés dans le courant de l'année. Ces informations sont analysées et ensuite transférées sur le Système d'Information du Territoire (SIT).

5.6.4 SERVICE DU FEU

5.6.4.1 Fonctionnement du service

Effectif du Corps des sapeurs-pompiers au 1^{er} janvier 2013 : 85 personnes

Le Corps des sapeurs-pompiers est organisé comme suit :

- Officiers	11	membres
- Sous-officiers	20	membres
- Sapeurs	54	membres
- Porteurs d'appareil respiratoire	33	membres

Au cours de l'année 2013, 18 personnes ont intégré le Corps des sapeurs-pompiers et 8 l'ont quitté.

5.6.4.2 Interventions

En 2013, nous avons encore été épargnés des grands sinistres, dont le nombre est resté sous la barre des 70 interventions. Le nombre d'appels au 118 se répartit de la façon suivante :

- Feux	8
- Hydrocarbures	2
- Inondations / dégâts naturels	14
- Détections automatiques	28
- Sauvetages	9
- Services de police	4
- Divers	3

soit un total de 68 sorties, représentant **786.5** heures de travail (en 2012 : un total de 65 interventions, pour 740.5 heures de travail).

5.6.4.3 Instruction et formation

Pendant l'année, divers cours, exercices et séances ont eu lieu, notamment :

5	séances d'état-major
2	visites tactiques
4	cours de cadres
16	exercices de la section protection respiratoire
6	exercices pour nouveaux sapeurs-pompiers
5	exercices du Corps
3	exercices avec les CSP de Corminboeuf, Givisiez et Granges-Paccot, Police et échelle remorquable
1	exercice avec le CR de Fribourg

Consolidation du travail aux engins, introduction des nouveautés.

2013 marque également l'arrivée d'un nouveau règlement « Connaissance de base » qui prendra effet dès 2014 dans notre canton. Plus axé sur l'intervention, il demandera un temps d'adaptation pour l'instruction avec ce point, tout de même rassurant, qu'il diminue drastiquement l'écart qu'il pouvait y avoir entre le déroulement en exercice et celui effectif constaté en intervention.

2013 : année d'inspection de la protection respiratoire. La réussite de celle-ci a permis de confirmer que les points faibles constatés en 2009 ont été corrigés et consolidés. Tous les porteurs ont participé au test physique, avec la possibilité de le réaliser à la course à pied ou avec un vélo, les résultats de ce dernier demandent encore un peu d'expérience pour les interpréter et s'adapter. L'être humain n'est pas une machine et c'est pourquoi nous avons entamé une collaboration avec un médecin du sport qui pourra nous seconder afin de correspondre aux exigences de la Fédération suisse des sapeurs-pompier.

Une nouvelle mission s'est profilée, ces dernières années, consistant à intervenir aux côtés des ambulanciers, notamment pour de l'aide au portage. Afin d'être à l'aise dans cette tâche, mais également pour avoir les bons gestes en tant qu'intervenant feux bleus, une partie des cadres a suivi, cet automne, la formation dispensée par le SAS de réanimation avec défibrillateur BLSAED. Les autres cadres la suivront au printemps 2014.

L'instruction, hors cours cantonaux et service de piquet, représente pour notre CSP, en 2013, plus de 2'601 heures.

5.6.4.4 Equipement

La mise à jour de l'équipement personnel touche à sa fin et celle de la protection respiratoire suit son cours selon la planification. Le soin apporté au véhicule technique a permis de repousser son remplacement de quelques années.

5.6.4.5 Prévention

- Visites d'entreprises et de sites sensibles, soit avec les officiers, soit avec le secrétaire de la Commission du feu et les instances.
- Comme chaque année, exercice d'évacuation des écoles à la rentrée.
- Instruction feu et sécurité aux enfants et à diverses entreprises.
- Présence du service du feu à diverses présentations, prestations et déroulements dans la commune et à l'extérieur.

5.6.4.6 Commission du feu

La Commission du feu s'est réunie 1 fois en 2013. Elle a approuvé le budget 2014 et préavisé favorablement les nominations des officiers à un grade supérieur.

5.6.5 ENERGIE

5.6.5.1 Frigaz S.A.

L'approvisionnement en gaz naturel s'est effectué normalement durant l'année 2013. La consommation journalière maximale a été atteinte le 25 février avec 4.8 millions de kWh (2012 : 5.42 millions de kWh le 8 février).

Aucune mesure particulière n'a dû être prise pour respecter la limite du débit horaire souscrit.

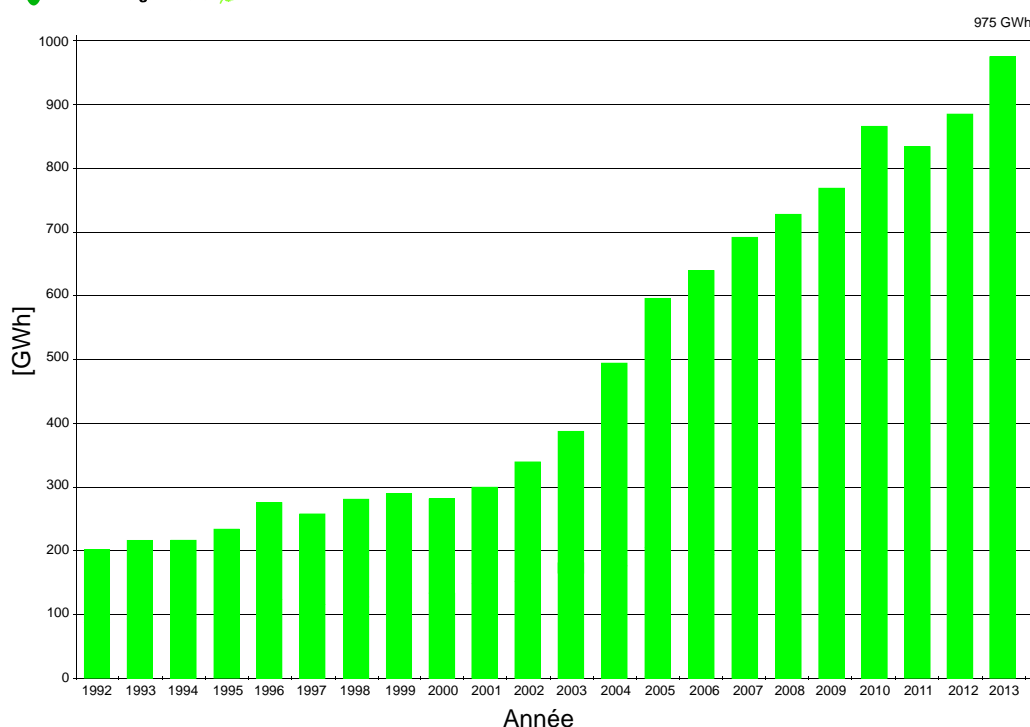
Les ventes d'énergie, avec 974.7 millions de kWh (888.3), ont été supérieures de 86.4 millions de kWh (+ 9.7 %) à celles de 2012.

Les ventes se répartissent de la manière suivante :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
Processus	424.7	439.1
Chauffages	523.8	427.8
Cuissons et divers	23.0	18.3
GNC (Gaz Naturel Carburant)	1.2	1.1



EVOLUTION DES VENTES



Electricité et chaleur

2.0

2.0

Total

974.7

888.3

Sur le plan géographique, les ventes de gaz (hors GNC et Electricité/chaleur) se répartissent à raison de 321.1 (249.8) millions de kWh en ville de Fribourg, 180.6 (176.0) millions de kWh dans les communes francophones de l'Agglomération et de 469.8 (459.5) millions de kWh dans la Broye vaudoise et fribourgeoise, la Glâne, le Lac, la Gruyère et la Singine.

Le réseau a continué de se développer notamment dans la Sarine, le Lac, la Broye et la Glâne dans l'Agglomération fribourgeoise et en Gruyère. Les autres principaux investissements sont en relation avec des nouveaux postes de détente.

Le réseau de transport moyenne pression s'est étendu de 22'000 m alors que 160 m ont été remplacés, notamment suite au chantier du Pont de la Poya. La pose de nouveaux tuyaux au

31.12.2013 se répartit ainsi : dans l'Agglomération fribourgeoise (-31), en Sarine, (7'057) en Gruyère (12'121), dans la Broye (2'747) et en Singine (46).

Le réseau de distribution basse pression s'est étendu de 13'000 m alors que 1'100 m ont été remplacés, notamment suite au chantier du pont de la Poya ainsi que du renouvellement du réseau en ville de Fribourg. La pose de nouveaux tuyaux au 31.12.2013 se répartit ainsi : dans l'Agglomération fribourgeoise (2'348), en Sarine (2'000) en Gruyère (2'720), dans la Broye (5'054), dans la Glâne (98) et dans le Lac (810).

Le réseau de Frigaz totalise 456 km (421) à fin 2013, dont 205.4 km (183.4) de conduites moyenne pression et 250.6 km (237.6) de conduites basse pression. La croissance totale du réseau durant l'année 2013 a été de 35 km (18.3), soit une augmentation de 8.3 % (4.5).

5.6.5.2 Nouvelles installations de chauffage

Il a été délivré :

- 18 permis pour l'installation d'un chauffage à gaz
- 0 permis pour l'installation d'un chauffage à mazout
- 0 permis pour l'installation d'un chauffage à pellets
- 5 permis pour l'installation de sondes géothermiques
- 5 permis pour l'installation de panneaux solaires
- 2 permis pour l'installation de PAC air-eau
- 1 permis pour l'installation d'un CAD

5.6.6 CADASTRE

5.6.6.1 Cadastre administratif – gestion du patrimoine

En 2013, nous n'avons pas eu d'importants travaux en relation avec le cadastre administratif.

5.7 AFFAIRES SOCIALES

5.7.1 SERVICE SOCIAL

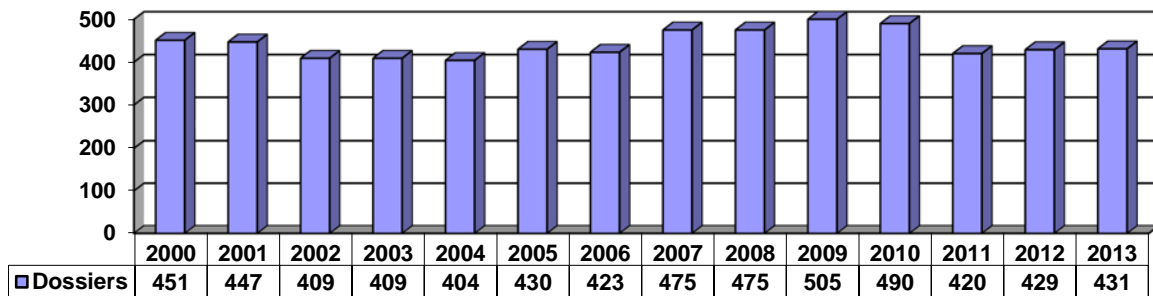
Evolution générale

La tendance de ces dernières années avec des dossiers où l'aspect juridique et le contrôle social prédominent se confirme mais ne doit pas faire oublier que cela reste une minorité par rapport aux situations précaires que le service social doit traiter. Pour ces dossiers spécifiquement juridiques, une juriste a été engagée à 50 %.

Le report de charge du chômage, annoncé les années passées, se confirme également et on peut même ajouter que l'AI renforce cette tendance.

Pour le reste, les différentes rubriques ci-après donneront de plus amples renseignements.

STATISTIQUES Nombre de dossiers



En 2013, 173 nouveaux dossiers ont été ouverts (155 en 2012), dont 37 rouverts (43 en 2012) et 171 archivés (146 en 2012).

322 dossiers (277 en 2012) bénéficient d'une aide financière, ce qui constitue 74% (64% en 2012) des dossiers (en augmentation, en 2008 par exemple les dossiers d'aide financière ne constituaient que 50% de nos situations) alors que les dossiers relatifs à des conseils sont au nombre de 109 (152 en 2012).

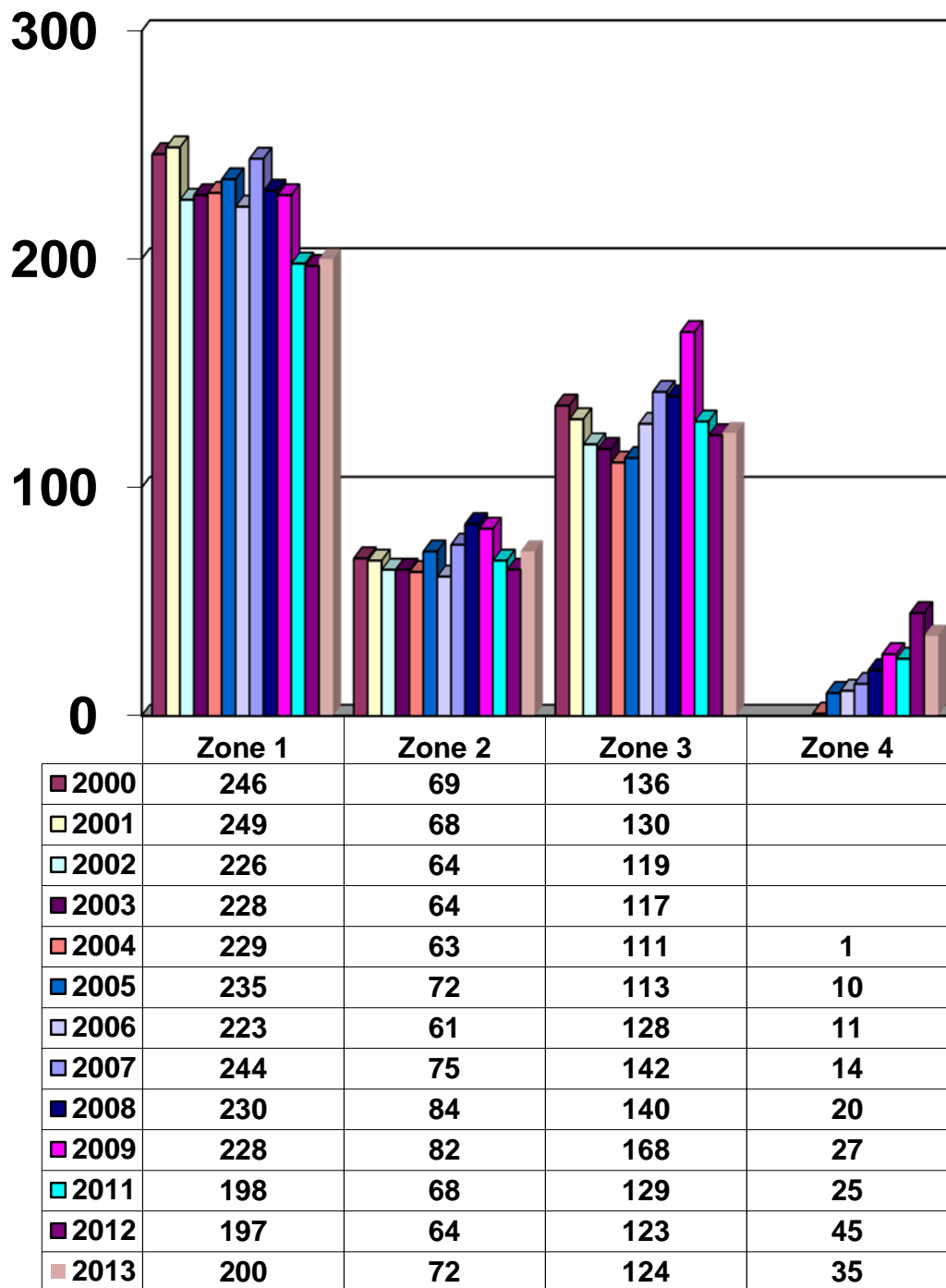
La répartition des dossiers selon l'origine reste stable, sauf pour l'Afrique avec l'ouverture de 14 dossiers de réfugiés venus d'Erythrée, et ne varie pas beaucoup par rapport à ces dernières années.

Quant à la répartition par quartiers, la tendance est stable avec de petites variations.

Répartition des dossiers par origines

Année	Suisse	Turquie	Portugal	Afrique	Amérique	Europe	Asie	Ex- Yougoslavie
1997	38.5%	10.5%	11.5%	6.%	5.%	8.5%	6.5%	5.%
1998	44%	12.5%	8.75%	5.25%	6.75%	6.75%	5.75%	6%
1999	42%	12.6%	7.9%	9.1%	4.2%	5.6%	7.2%	8.4%
2000	41.7%	11%	9.1%	8.2%	3.6%	7.3%	6.4%	9.1%
2001	42.05%	10.05%	8.75%	8.50%	4.7%	5.6%	6.4%	9.6%
2002	42%	12%	11%	12%	1%	8%	7%	5%
2003	42%	11%	7%	8%	8%	12%	7%	3%
2004	49%	11%	6%	9%	4%	10%	7%	3%
2005	51%	8%	8%	10%	4%	9%	7%	3%
2006	50%	8%	7%	12%	4%	6%	6%	7%
2007	50%	8%	9%	11%	3%	6%	6%	7%
2008	48%	8%	12%	9%	4%	6%	7%	6%
2009	48%	6%	14%	10%	5%	5%	5%	7%
2010	47%	6%	15%	9%	4%	7%	4%	8%
2011	42%	8%	15%	12%	4%	7%	4%	8%
2012	44%	7%	16%	12%	3%	7%	4%	7%
2013	42%	6%	15%	15%	3%	9%	4%	6%

Répartition des dossiers par quartiers



Zone 1	Villars-Vert — Bel-Air — Redoute
Zone 2	Platy — Rte de la Glâne — Daillettes
Zone 3	Dailles — Moncor — Village
Zone 4	Cormanon-Est

Commission sociale

En 2013, la Commission sociale s'est réunie cinq fois.

Suite à la démission de Mme Erika Schnyder, Syndique, M. Bruno Marmier, Conseiller communal, l'a remplacée en qualité de membre de la Commission sociale.

La Commission sociale a examiné des dossiers très différents. Ainsi, cinq demandes de prise en charge de frais funéraires de personnes démunies ont été traitées. Trois demandes de financement de placement dans des institutions y ont été analysées. De plus, quinze dossiers ont donné lieu à des sanctions de réduction de l'aide matérielle allouée.

5.7.2 SERVICE DE PUERICULTURE

Durant l'année 2013, les infirmières en puériculture ont assuré régulièrement les prestations suivantes:

Prévention dans le domaine de la puériculture :

- Dépistage précoce des problèmes de santé au niveau du développement physique et psychique
- Prévention des accidents de la vie courante
- Renforcement de la compréhension des parents à l'égard de l'enfant
- Dépistage des risques de maltraitance
- Création de liens avec le réseau des professionnels et collaboration avec ce réseau

Promotion de la santé dans le domaine de la puériculture :

- Soutenir et promouvoir des ressources pour rester en bonne santé
- Susciter, soutenir et renforcer les comportements favorables à la santé en tenant compte de la situation individuelle et sociale des parents
- Faire émerger et renforcer les ressources disponibles
- Prendre en compte l'environnement et l'entourage de la famille
- Créer des liens et collaborer avec le réseau des professionnels

Durant l'année 2013, notre service a offert les prestations suivantes :

- Visite des mamans dans les maternités chaque semaine, prises de contact hors hôpital
- Consultations téléphoniques durant 4 jours/semaine
- Consultations dans notre centre à la Rue de Romont
- Consultations dans nos antennes au Schönberg, à Givisiez/Granges-Paccot, Marly et Villars-sur-Glâne
- Consultations à domicile selon les situations
- Consultations sur rendez-vous (1x/mois)
- Consultations à la Fondation pour la femme et l'enfant, Foyer Aux Etangs
- Consultations à l'ORS, Foyer Les Remparts
- Consultations à l'Association Le Bosquet, secteur socioéducatif
- Collaboration avec les divers professionnels de la petite enfance
- Informations sur les différents services d'aide à la petite enfance

Nombre total de consultations	2'217	
Nombres de consultations dans nos centres	2'002	
- Fribourg-Ville		1'416
- Schönberg		91
- Givisiez /Granges-Paccot		90
- Marly		126
- Villars-sur-Glâne		109
- Le Bosquet, mandat particulier		53
- Foyer Les Remparts, mandat particulier		65
- Les Etangs, mandat particulier		52
Consultations à domicile	215	

Nombre de naissances annoncées (par les communes, maternités)		767
Enfants suivis	556	
Fribourg	327	449 naissances
Givisiez	37	42 naissances
Granges-Paccot	40	51 naissances
Marly	52	68 naissances
Villars-sur-Glâne	100	157 naissances

Nombre de consultations téléphoniques / Provenance des appels	439
Fribourg	230
Givisiez	32
Granges-Paccot	17
Marly	73
Villars-sur-Glâne	87

5.7.3 ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Fin 2013, 190 enfants de notre commune ont bénéficié d'un placement en crèche et 57 ont été placés chez des assistantes parentales. Cela nous a demandé une gestion stricte des places.

Les institutions subventionnées n'ont pas changé par rapport à 2012. Il s'agit des :

Crèches :

- Arc-en-Ciel
- Les Dauphins

Ecoles maternelles :

- Le Coffret magique
- Scou-Bi-Doux

L'accueil familial de jour

ainsi que, par convention spéciale ou individuelle :

- Cap Canaille, à Villars-sur-Glâne
- Le Bosquet, à Givisiez

5.7.4. ACCUEILS EXTRASCOLAIRES (AES)

Les accueils sont proposés et ouverts, en dehors des horaires scolaires, dès l'inscription de cinq enfants.

Pour les enfants de 1ère enfantine, l'accueil a eu lieu dans les écoles maternelles du Coffret magique et de Scou-Bi-Doux. Cette année, au vu du nombre d'inscriptions, les 2èmes enfantines de l'école des Rochettes furent accueillies à Scou-Bi-Doux et ceux de l'école de Cormanon dans un pavillon mis à disposition du Coffret Magique. Comme l'année précédente, il n'y a pas eu suffisamment d'inscriptions pour ouvrir un accueil à Villars-Vert, mais nous avons pu trouver une solution avec la crèche Les Dauphins pour les quelques intéressés.

Au total, quelque 98 enfants des écoles enfantines de Cormanon et des Rochettes ont pu profiter des accueils. 23 enfants allophones de Villars-Vert ont bénéficié d'animation préscolaire et 12 enfants de la 1ère EE à la 2ème EP ont fréquenté l'animation du mercredi après-midi au pavillon du « Milieu ».

Aux Rochettes, 61 élèves de la 1ère à la 6ème primaire étaient inscrits pour les accueils des matins et des après-midi, alors qu'ils étaient 53 pour les repas de midi au Foyer des Préalpes.

A Cormanon, 75 élèves de la 1ère à la 6ème primaire étaient inscrits pour les accueils des matins et des après-midi et 99 participaient au repas de midi à la Résidence des Martinets.

Durant l'été 2013, un accueil fut proposé pour deux semaines du 9 au 20 juillet. Les classes enfantines ont pu aller une semaine au Coffret Magique et la semaine suivante à Scou-Bi-Doux. La moyenne s'élevait à environ 9,1 enfants par jour d'ouverture, soit 21 enfants représentant un total de 91 jours de fréquentation. Pour les enfants de l'école primaire, l'accueil fut organisé à Cormanon. On compta une moyenne d'environ 7,7 enfants par jour d'ouverture, soit 20 enfants représentant un total de 77 jours de fréquentation. Cette offre très appréciée des parents, des enfants et des animatrices sera reconduite en été 2014.

5.7.5 LA LUDOTHEQUE

En 2013, la ludothèque a prêté 1'502 jeux et jouets et vendu 48 abonnements dont :

Abonnements à Fr. 30.- :	11
Abonnements à Fr. 40.- :	24
Abonnements à Fr. 45.- :	6
Abonnements à Fr. 50.- :	7

8 familles ont emprunté des jeux sans souscrire un abonnement.

Fonctionnement

En 2013, 818 heures ont été effectuées. Elles se répartissent de la manière suivante :

726 h.	heures d'ouverture		
92 h.	activités bénévoles dont :	– 5 h	achats de jeux
		– 21 h	mise en route des jeux
		– 12 h	mise à jour fichiers informatiques
		– 14 h	comptabilité
		– 16 h	séances
		– 2 h	réparations diverses
		4 h	aménagement ludothèque
		– 18 h	remplacement informatique

5.7.6 SOINS DENTAIRES

Les soins dentaires prodigués à la Clinique dentaire scolaire ont été subventionnés à raison de Fr. 37'796.45, les soins prodigués par les dentistes privés à raison de Fr. 1'079.75.

5.7.7 CAISSE MALADIE – DEMANDES D'AIDE FINANCIERE

En 2013, 489 personnes résidant à Villars-sur-Glâne ont introduit une nouvelle demande auprès de la Caisse cantonale de compensation afin d'obtenir une aide financière pour la caisse maladie.

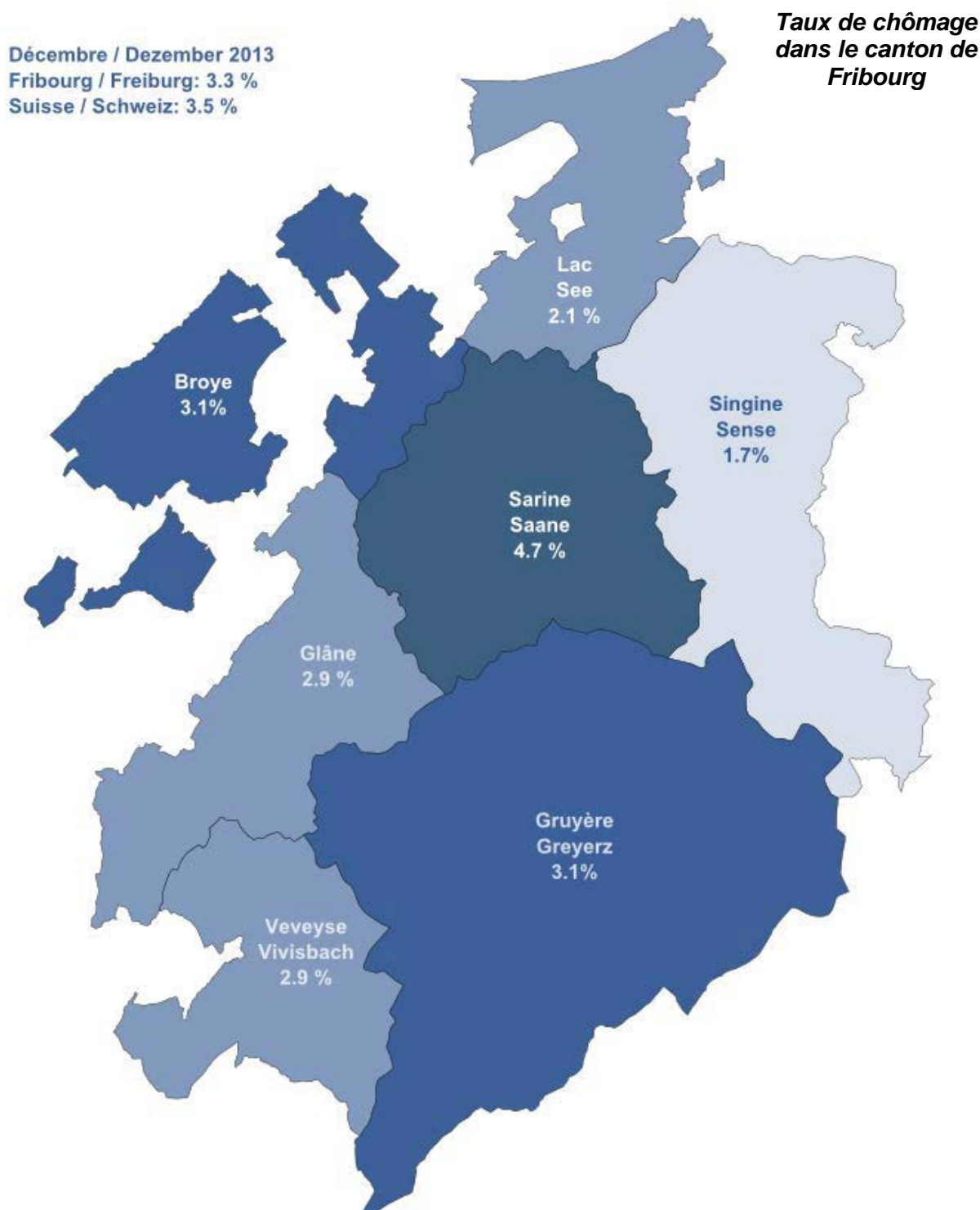
5.7.8 PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES A L'AVS ET A L'AI

Durant cette année, 369 personnes ont bénéficié d'une prestation complémentaire. 232 demandes de remboursement de frais de maladie et 135 dossiers ont été traités et transmis à la Caisse de compensation, soit 67 nouvelles demandes de prestations complémentaires (42 à l'AVS et 25 à l'AI) et 68 révisions de prestations complémentaires (33 à l'AVS et 35 à l'AI).

5.7.9 OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

Situation du chômage dans la commune

Notre commune reste, avec Fribourg et Marly, une zone sinistrée par rapport au reste du canton. En effet, nos 500 personnes à la recherche d'un emploi représentent plus de 2 fois la moyenne de la Sarine (4%) et 3,5 fois la moyenne de la Gruyère (2.5%) et 7 fois la moyenne de la Singine (1.3%). Ces chiffres sont constants ces dernières années et le tournus des inscriptions et des désinscriptions ne les fait que très peu varier. (voir tableau ci-dessous du SPE, infobulletin décembre 2013).



A l'heure où l'on parle de fusion, il faut savoir que sur les 8'350 demandeurs d'emploi que compte le canton, pratiquement 3'000 habitent soit Fribourg, Villars-sur-Glâne ou Marly.

Notre office communal du travail est le dernier (avec Fribourg) à permettre aux chômeurs de s'inscrire directement à la commune. Cette proximité est nécessaire et très utile quant à la prise en charge rapide d'éventuels problèmes sociaux de ces personnes.

Insertion professionnelle

L'office communal du travail participe activement à l'insertion professionnelle ou à la réinsertion professionnelle en collaborant étroitement avec le service social qui lui envoie les gens arrivés en fin de droit ou qui ont un problème quelconque lié au chômage.

Les démarches d'insertion se font principalement par le biais de contrats de travail temporaire fournis par la commune ou les institutions qui y sont attachées.

Convention RITEC

En outre, l'office communal du travail collabore avec l'association RITEC qui offre des places de travail selon une convention établie depuis 2011. Cela permet de mieux cibler les places offertes afin que les gens travaillent dans un domaine proche de leurs compétences et favorise leur retour dans l'économie.

5.7.10 AIDE COMMUNALE AU LOGEMENT

En 2013, 225 demandes, dont 155 acceptées, ont été déposées pour l'obtention de l'aide communale au logement. Parmi les demandes acceptées, 102 concernent des familles, 41 des familles monoparentales et 12 des rentiers AVS/AI. Ainsi, Fr. 251'203.- ont été attribués.

5.7.11 PERSONNES AGEES

En 2013, 20 personnes de notre commune ont fêté leur nonantième anniversaire et ont été reçues par la paroisse et par la commune lors d'un goûter aux Martinets. En outre, nous avons eu le plaisir de fêter Mme Blurette Barthe qui est entrée dans sa 100^{ème} année à la Rose d'Automne.

Aux Martinets, durant toute l'année 2013, les architectes, les ingénieurs, les services techniques et la commission de bâtisse ont travaillé sur le projet d'agrandissement. Les oppositions liées à la modification du RCU ont pu être levées. Le Conseil général a octroyé des crédits de Fr.1'620'000.- pour les honoraires d'architecte et d'ingénieurs et Fr. 10'390'000.- pour le gros œuvre, soit l'agrandissement de 20 chambres, la rénovation des 63 chambres existantes ainsi que diverses réfections.

5.7.12 ANIMATION

Villars Animation... c'est quoi ?

Il s'agit d'une équipe d'animateurs socioculturels ainsi que d'une travailleuse sociale de rue qui sont, tout au long de l'année, à l'écoute des enfants et des jeunes de la Commune de Villars-sur-Glâne.

À travers différentes activités sportives, culturelles, sociales ou tout simplement ludiques, cette équipe s'efforce de leur offrir des lieux d'expression. Les objectifs d'une telle structure sont multiples : échanges, projets divers, prévention des risques,... bref, créer des espaces où les

enfants et les jeunes s'y sentent bien et en sécurité.

Une partie très importante de notre travail et de notre présence auprès des jeunes se déroule les mercredis après-midi (congés scolaires) et les vendredis soir, de 17h à 22h, dans nos deux centres, à Villars-Vert au « Milieu » et au Platy à « l'Espace Jeunes ».

C'est lors de ces accueils libres et sans inscription que nous rencontrons le plus de jeunes, soit environ la moitié de la population avec laquelle nous travaillons régulièrement (en moyenne 170 jeunes de 7 à 18 ans par semaine).

C'est aussi dans ces moments-là que se crée l'essentiel de nos relations avec les adolescent-es.

L'animation c'est une équipe, un réseau, avec :

- deux responsables d'animation socioculturelle à mi-temps
- un animateur socioculturel à 40 %
- une travailleuse sociale de rue à 80 %
- un apprenti socio-éducatif

Pour renforcer sa démarche et aller plus loin dans ses apports, elle fait également appel à des professionnels tels que musiciens, professeurs de sport, de danse, acteurs, rappeurs, graffeurs, conteurs, etc. Elle travaille aussi avec des auxiliaires. Elle responsabilise et valorise les compétences de jeunes, anciens usagers, qu'elle engage en tant que moniteurs. Elle donne également la possibilité à des stagiaires de se plonger dans le monde de l'animation.

Pour les 7 – 12 ans:

- Chaque mercredi après-midi, des animations à Villars-Vert et au Platy (entre 30 et 50 enfants).
- Le spectacle interactif « un-deux-trois soleils » est venu jouer à plusieurs reprises. Un jeu qui donne la possibilité aux enfants de réfléchir et de réagir de manière différente lors des moments difficiles.

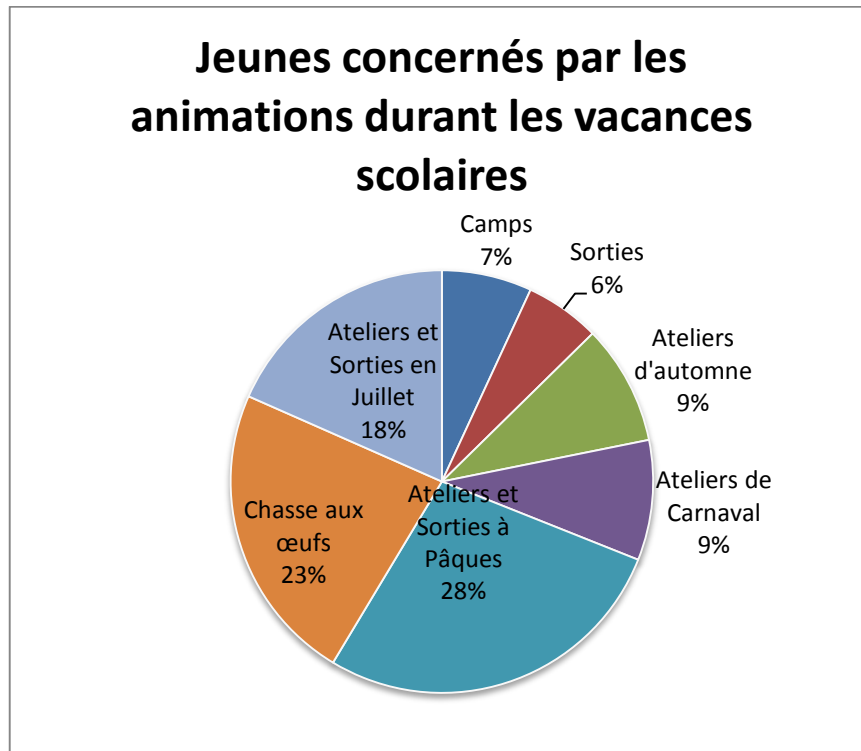
Pour les 10 – 14 ans:

- Accueil après l'école les vendredis simultanément au Platy et à Villars-Vert, plus de 70 jeunes lors de chaque soirée.
- Des ateliers : 4 cours de danse hip-hop, du sport par équipes aux Rochettes, environ 80 jeunes touchés par semaine.
- Ouverture "spécial filles", un endroit et un moment privilégiés où les filles peuvent s'exprimer, ce qui leur permet de prendre leur place. Des cours d'autodéfense sur une durée de trois mois de septembre à décembre 2013.
- Ouverture d'un « spécial garçons ». Sur demande des garçons eux-mêmes, se retrouver, parler de thèmes importants et spécifiques aux garçons. Prévention par rapport à la pornographie, à la violence, etc. Entre 15 à 20 jeunes à chaque fois.
- Des samedis (sorties, ateliers divers...).

Durant les vacances scolaires :

Durant les vacances scolaires, des animations spécifiques, des ateliers, des semaines à thème, des sorties, des camps. Au fil des années, nous avons consolidé les activités proposées aux enfants, développé un concept qui permet aux parents de mieux s'organiser pendant les vacances scolaires.

Durant l'été, à Pâques, à Carnaval, en automne, nous avons proposé plusieurs ateliers et camps, soit sur toute la semaine, soit sur plusieurs jours auxquels ont participé en tout 300 enfants.



Pour les 13 – 18 ans, diverses activités ont été programmées :

- Des après-midi et des soirées d'accueil avec films, ping-pong, musique, foot-foot, jeux, billard (entre 20 et 60 ados les vendredis soir)
- Des projets de jeunes encadrés par les animateurs : projet Shamsia à Villars-Vert (graffitis à l'entrée du quartier en collaboration avec Voix des Femmes)
- Des fêtes : anniversaires, boums, selon la demande des jeunes (entre 30 et 130 jeunes)
- Des sorties

Prêt des locaux

Les locaux à Villars-Vert et au Platy sont intensivement utilisés.

Les locaux de l'animation du Platy sont aussi prêtés ou loués pour diverses activités destinées aux jeunes de Villars-sur-Glâne.

Les fêtes, soupers de classe et anniversaires pour ados se déroulent en présence d'un(e) animateur (trice), les autres activités en présence d'une personne adulte responsable.

La grande salle de Villars-vert est prêtée pour les cours de français pour les migrants, pour les réunions de l'association de quartier de Villars-Vert et pour des jeunes qui nous font une demande pour une activité spécifique.

Collaboration et animations communautaires

Les animations ne se concentrent pas uniquement sur les enfants ou adolescents, mais elles intègrent tous les habitants de la Commune et parfois même de Fribourg.

- Lors de la fête de la Saint-Jean, parcours conté dans la forêt de Belle-Croix en collaboration avec Contemuse (Association des conteurs et conteuses fribourgeois-es)
- Un rallye alimentaire en collaboration avec le Service de la Santé publique. Environ 150 personnes étaient présentes lors du spectacle de danse qui a clôturé le rallye
- Deux bals folks, mélange de tous âges et de tous genres, bouger et faire la fête sans alcool

- La fête de quartier de Villars-Vert
- Le vide-grenier et les concerts en septembre sur la place minérale de Cormanon, en collaboration avec les agents sympas
- La chasse aux œufs dans la forêt de Belle-Croix
- La participation à la fête de la Saint-Nicolas organisée par les scouts de Villars-sur-Glâne
- « Noël pour tous au Platy » : rencontre entre les enfants et leurs parents autour de la confection de cadeaux de Noël, d'un concert et d'un coin « bistrot »

Villars Animation a également une ouverture sur les autres centres de loisirs et les organisations diverses qui œuvrent avec des jeunes. Dans ce sens, il travaille en réseau et participe à diverses commissions : Plateforme romande des travailleurs sociaux hors murs, Commission jeunesse, Plateforme romande de l'animation, Association fribourgeoise des animateurs socioculturels (AFASC), etc. Un des membres de l'équipe fait d'ailleurs partie du comité de l'AFASC.

Finalement, l'animation socioculturelle c'est aussi un lieu de formation pour l'apprenti, les stagiaires et les jeunes accueillis durant l'année.

C'est également une équipe qui se forme: Journée GREA, AFASC, réunion TSHM fribourgeois et Espace TSHM femmes à Lausanne, Promotion de la politique de la jeunesse en Europe, supervisions.

5.7.13 TRAVAIL SOCIAL DE RUE

INTRODUCTION

Mise sur pied en 2003, la fonction de travailleur-euse social-e de rue se développe au fil des années en fonction des besoins et des expériences vécus et observés. Comme déjà relevé dans le rapport d'activité 2010, l'augmentation progressive du temps de travail accordé à cette fonction démontre la reconnaissance envers cette intervention professionnelle particulière ainsi que de l'existence des besoins et des problématiques sociaux auxquels elle répond.

L'immersion dans l'environnement du public cible est au cœur du travail social de rue. Il s'agit d'aller à la rencontre des jeunes, de tisser des liens de confiance avec eux et avec leur environnement. Avec le temps, des liens privilégiés se créent. La professionnelle devient une personne de référence et de soutien. L'immersion dans la commune, les liens de confiance tissés avec les jeunes et leur entourage lui permettent de prendre connaissance des réalités sociales vécues et d'accompagner les jeunes dans leur cheminement vers l'autodétermination et la citoyenneté.

Afin de réussir son acceptation et son intégration auprès du public cible, la travailleuse sociale de rue passe la majeure partie de son temps de travail à effectuer des permanences sociales de rue dans les espaces publics fréquentés par les jeunes. C'est cette régularité et cette constance qui permettent aux liens de se créer. De par sa posture, la travailleuse sociale de rue est une médiatrice. Son travail consiste, entre autres, à recréer des liens là où ils se sont étiolés. Les permanences sociales de rue sont l'un des moyens de rester en contact avec le terrain. Ainsi, au fil des mois, la travailleuse sociale de rue se rend régulièrement dans les différents quartiers afin de prendre le pouls de la commune et d'y rencontrer les jeunes.

En 2013, la travailleuse sociale de rue a effectué 537.25 heures de permanences de rue, soit 42% de son temps de travail global.

Dans son travail, la travailleuse sociale de rue s'appuie sur la charte du travail social hors murs. Certains principes éthiques en sont, de fait, incontournables. Il s'agit, entre autres, du devoir de confidentialité, de la libre adhésion et l'absence de mandat nominatif (ciblé sur une personne). Grâce à ces principes, les jeunes peuvent être entièrement acteurs de leur projet de vie, prendre leurs responsabilités, et ceci tout en bénéficiant d'un soutien professionnel.

Au fil des jours, des mois, des années, le lien de confiance naît et croît. La travailleuse sociale de rue accueille alors, petit à petit, les demandes d'accompagnement individuelles ou collectives. Elle écoute, conseille et oriente les jeunes dans leurs questionnements et les problématiques vécus.

En 2013, la travailleuse sociale de rue a accompagné 29 jeunes, âgées de 12 à 25 ans. La proportion entre les jeunes femmes et les jeunes hommes n'est toujours pas égale. Cependant, le nombre de jeunes femmes la sollicitant augmente au fil des années. Comme déjà relevé en 2012, les jeunes femmes occupent l'espace public de manière plus subtile et moins fréquente que les jeunes hommes. Le temps de prise de connaissance et de mise en confiance est de ce fait plus long. En 2013, des jeunes filles ont approché la travailleuse sociale de rue afin de mettre sur pied un espace de rencontre et de discussion. Il s'agissait pour ces jeunes de poursuivre le « Spécial Fille » (organisé par Villars Animation) auquel elles participaient étant plus jeunes. Une dizaine de jeunes femmes entre 14 et 16 ans se sont ainsi retrouvées une fois par semaine pour discuter, échanger et partager leurs réalités, leurs coups de cœur ou leurs coups de gueule.

ALCOOL ET ESPACE PUBLIC

Au travers de ses permanences sociales de rue, la travailleuse sociale de rue observe également les changements au sein de la commune ainsi que les changements comportementaux.

Avec l'arrivée de l'été, un phénomène s'est intensifié dans la commune de Villars-sur-Glâne. En effet, des jeunes, plus nombreux qu'à l'accoutumée, se sont retrouvés d'abord pendant les vacances scolaires, puis également pendant les week-ends et occasionnellement les soirs de semaine autour du Centre sportif du Platy. Ces rencontres, organisées via les nouveaux médias sociaux (Facebook, Whatsapp, Ask, etc.), ont pris une intensité particulière, notamment en ce qui concerne la consommation d'alcool. Des jeunes se sont confiés à la travailleuse sociale de rue et ont exprimé une certaine inquiétude face à ce comportement. La travailleuse sociale de rue a alors intensifié sa présence afin d'observer ce nouveau phénomène. Une première phase d'observation était essentielle afin d'évaluer la nécessité d'une intervention plus ciblée. La professionnelle a pu, encore une fois grâce aux liens de confiance tissés au long des années, intégrer les différents groupes et discuter avec les personnes concernées de la situation et des comportements à risque de certains jeunes.

Après un pic pendant la période estivale et l'arrivée des températures plus fraîches, le phénomène s'est peu à peu essoufflé. Les jeunes ont quitté l'espace public. Toutefois, cela ne garantit pas l'abandon des rencontres alcoolisées, lesquelles peuvent s'organiser dans un cadre privé, cadre auquel la travailleuse sociale de rue n'a pas accès aussi facilement.

LES JEUNES DANS LES QUARTIERS

La fréquentation des espaces publics ou privés varie fortement en fonction des saisons. Ainsi, l'arrivée de l'hiver avec son climat froid et pluvieux représente une contrainte supplémentaire pour les jeunes : trouver un endroit de rencontre des lieux chauffés ou abrités, tels que centres commerciaux, garages et autres. Cependant, leur présence n'est pas toujours appréciée et/ou tolérée. Certains problèmes de « voisinage » voient le jour, ce qui conduit alors à de fréquents contrôles et interventions de la police.

La travailleuse sociale de rue, par son intervention professionnelle, travaille avec les jeunes, entre autres, sur leurs comportements en les responsabilisant face à ceux-ci. Cependant, le problème de cohabitation dans les lieux publics ne peut être uniquement mis sur le compte de la jeunesse. Il est en effet primordial pour les jeunes de pouvoir disposer de lieux de rencontres et donc de socialisation. Ces jeunes, principalement des quartiers

des Dailles et de Villars-Vert, expriment régulièrement, l'hiver venu, le besoin d'avoir un lieu de rencontre au sein de leur quartier et accessible les soirs de semaine. Certains expriment notamment le souhait de mettre sur pied un projet de locaux de musique autogérés.

Il apparaît donc important de réfléchir à la place que nous donnons ou que nous pourrions donner aux jeunes dans notre commune et quelles améliorations il y aurait lieu d'apporter.

PROJET « PARC-AU-METRE² » :

Vendredi 14 juin 2013, les travailleurs sociaux de rue fribourgeois (Association REPER, Villars Animation, Pastorale de Rue - Formule Jeunes) ont organisé une journée thématique de réflexion sur l'espace public des Grand-Places à Fribourg.

Les Grand-Places constituent un point de départ intéressant pour cette réflexion sur l'espace public. En effet, la Ville de Fribourg en loue une partie à une structure privée durant l'été (« Fribourg Plage »). De plus, ce parc, connu par certains pour sa mauvaise réputation, va subir prochainement un réaménagement qui pose la question de son affectation.

Pour interpeller le public, les travailleurs sociaux de rue ont fait appel à leurs collègues genevois du Service de la Jeunesse, lesquels, munis de leurs transats, sont venus présenter leur concept d'occupation de parc. "L'opération chaises longues" genevoise consiste à mettre gratuitement à disposition du public, des transats dans 7 parcs de la ville de Genève durant la saison estivale. Nous inspirant de ce concept genevois, nous avons créé trois petits jobs à l'intention de trois jeunes qui se sont occupés du montage, du démontage du matériel ainsi que de l'alimentation du grill lors de cette journée.



L'action « Parc au mètre² » s'est déroulée de 12h à 19h. Afin de nourrir le débat, les travailleurs sociaux de rue fribourgeois ont proposé gratuitement des chaises longues, un grill et des jeux. Un faux contractuel était également présent afin de faire payer le carré de gazon utilisé par les personnes présentes, ceci afin d'ouvrir le débat sur l'espace public, sa définition et ses enjeux, en particulier celui de la privatisation de l'espace public.

Dès 17h, Mme Schnyder (Syndique de Villars-sur-Glâne), M. Steiert (Conseiller communal de la ville de Fribourg), M. Ehrlé (co-responsable de Fribourg Plage), M. Mathieu (adjoint de direction du Service de la Jeunesse – Genève), M. Beaud (responsable du secteur Rue et Réalisations de l'association REPER), une jeune utilisatrice des Grand-Places, ainsi que M. Oesch (Géographe, docteur en étude du développement) se sont retrouvés autour de notre table ronde afin de débattre de la thématique: « Espace public payant ? ».

Cette journée visait à dépasser le seul cas des Grand-Places et aboutir à une réflexion plus globale sur l'occupation de l'espace public, et cela notamment en incluant dans le débat la situation de la commune de Villars-sur-Glâne, relatée par Mme la Syndique.

Suite à cette action, l'Association REPER a poursuivi les discussions avec la Ville de Fribourg et une suite sera donnée à ce projet.

La travailleuse sociale de rue étant une « généraliste », son travail est d'orienter et d'accompagner les jeunes vers les « spécialistes » lorsque cela est nécessaire. Le travail de réseau est essentiel dans l'accompagnement des personnes sollicitant un soutien éducatif. Ainsi, au fil des années, des contacts se font, des rencontres ont lieu et des partenariats s'engagent.

Cette année 2013, la travailleuse sociale de rue a rencontré à plusieurs reprises des membres du Corps enseignant et directorial du CO de Pérolles. Ces rencontres avaient pour objectif de mettre des observations en commun et de réfléchir à des interventions de prévention ciblées sur certains comportements, tels que l'utilisation des nouvelles technologies ou des bagarres entre jeunes ayant eu lieu en Ville de Fribourg.

Dans le courant 2013, la travailleuse sociale de rue a poursuivi les partenariats développés les années précédentes, notamment avec l'Association REPER- Secteur Rue et Réalisations, la Tuile et la police de proximité (secteur Fribourg centre ville).

5.7.14 SERVICE DES CURATELLES

Pour l'année 2013, le nombre de dossiers traités est en augmentation par rapport à l'année précédente.

	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>+/-</u>
⇒ Curatelles	217	224	+ 7

Il s'agit là du total des dossiers traités étant entendu que, durant l'année, certains dossiers ont été bouclés (décès, transferts, levées). Au 31 décembre 2013, le service avait 202 dossiers ouverts.

⇒ Conventions alimentaires	14
⇒ Recherches en paternité	6
⇒ Désaveux en paternité	6

5.8 TERRAINS, FORETS, BATIMENTS PUBLICS, CIMETIERE

5.8.1 TERRAINS ET FORETS

Terrains

Location

Tous les terrains agricoles que possède la commune sont loués à des agriculteurs locaux qui les exploitent tout en tenant compte de l'évolution et de l'urbanisation de la commune.

Forêts

Période février 2013 - mars 2014

Situation générale.

Les forêts de Villars-sur-Glâne se composent essentiellement de très jeunes peuplements, issus de Lothar, ou de vieilles futaies et vieux arbres arrivés en fin de vie.

La seconde situation a été engendrée par la sous-exploitation de ces secteurs forestiers, due au manque d'accès et à la difficulté d'exploitation ou à la crainte des réactions du public suite à l'abattage d'un arbre. La réalisation de cette cure de jouvence pour certains secteurs va s'étaler sur une période de 20 ans environ. Les zones concernées sont la partie ouest du massif de Belle-Croix, le massif du Platy et le secteur aval de la route de Condoz. Les forêts de Villars-sur-Glâne vont progressivement se modifier afin de répondre aux nouveaux défis qu'elles doivent relever : produire du bois, accueillir les citoyens, protéger les infrastructures tout en améliorant la biodiversité. Il s'agit de forêts multifonctionnelles avec un potentiel d'accueil du public important. La réalisation du projet « Au bois d'mon Cœur » s'oriente tout à fait dans ce sens.

Massif de Belle Croix

En mars 2013, une coupe de sécurité a été réalisée dans la lisière sud du massif, en amont de la route de Belle-Croix. Vu la proximité des maisons, situées à moins de 20 m des arbres, ce genre de travail nécessite toujours beaucoup de précautions lors de l'abattage. Tout s'est déroulé correctement. Les bois ont été débardés, malgré les conditions atmosphériques peu propices. Les branches ont été entassées afin de faciliter la régénération et pour des raisons esthétiques. Les ornières dans les pistes de débardage ont été comblées au moyen d'une pelle rétro. Cette opération a été sous-traitée à une entreprise locale. Ce genre de travail est purement esthétique, mais nécessaire, afin d'éviter des réactions de réprobation des citoyens lors des travaux forestiers. Dans le secteur est, vers le double giratoire de Belle-Croix, un violent coup de bise a mis à terre 60 m³, créant ainsi une trouée. Les bois à terre ont été exploités et le secteur reboisé avec du chêne pédonculé et des érables sycomores.

Massif de Moncor

En 2013, nous n'avons pas pratiqué de ramassage de bois dans ce massif, car le projet « Au bois d'mon Cœur » était en cours de réalisation. La conjugaison de ces deux opérations n'aurait pas été possible en raison du manque de place pour le stockage des bois. Nous avons, néanmoins, soigné les jeunes peuplements et éclairci un perchis de chênes dans la lisière sud. La date d'inauguration du projet « Au bois d'mon Cœur » a été fixée au 17 mai 2014.

Massif du Platy

Aucune intervention n'a été réalisée durant cette période. Les prochains travaux concerneront les soins aux jeunes peuplements et la régénération du secteur ouest, composé de beaucoup de vieux hêtres qui dépérissent.

Massif de Condoz

Nous avons ramassé le bois qui, au mois d'août, avait été emporté par un glissement en aval de la route du Vieux-Moulin.

Un projet d'exploitation, par tranche, a été soumis à la commune afin d'accélérer la régénération et décharger le terrain instable en aval de la route. Le premier secteur d'exploitation a été réalisé en janvier 2014. Ces exploitations sont nécessaires pour la pérennité de la route du Vieux-Moulin.

Considérations

Les forêts de Villars-sur-Glâne se portent généralement bien. Un important travail a été réalisé durant cette dernière décennie dans le rajeunissement, les vieux peuplements, dans le domaine de la sécurité des infrastructures bordant les forêts et dans l'accueil du public. A ce sujet, la réalisation du projet « Au bois d'mon Cœur » touche à sa fin. Nous posséderons ainsi une infrastructure d'accueil novatrice et très intéressante.

5.8.2 BATIMENTS

Travaux

Ecole de Cormanon

- Les murs extérieurs de la rampe d'accès à l'abri et de la rampe sud ont dû être rénovés en raison de l'apparition de fissures et d'infiltrations d'eau.
- Des peintures ont été rénovées dans quelques salles de classe.
- Les fenêtres des salles de classe, de l'ancienne administration et des halls ont été remplacées.
- 4 pavillons provisoires ont été installés au sud de l'école afin d'accueillir 2 salles de classe, 1 salle ACM/ACT et 1 salle pour l'accueil extrafamilial.

Ecole des Rochettes

- Les bacs à fleurs intérieurs ont été rénovés avec réfection de l'étanchéité, changement du terreau et des plantes.
- Le remplacement du solde des stores extérieurs a été effectué.
- Un revêtement époxy a été posé sur les fonds des douches.

Ecole de Villars-Vert

- Les fenêtres des classes de préformation ont été réparées.
- La peinture des façades est terminée ainsi que le nettoyage des briques de parement.
- La 2ème étape de ponçage et vitrification des parquets a été effectuée. Une dernière étape est planifiée pour 2014.
- Les rideaux de la salle de jeux-réunions ont été remplacés.
- Les escaliers extérieurs ont été rénovés avec un remplacement de la pierre naturelle.
- Un treillis a été installé derrière le but de foot côté immeubles locatifs.

Centre sportif du Platy

- La réfection de l'enveloppe a débuté en été 2013 et se terminera en juin 2014. L'isolation de la toiture et de la façade permet de définir une nouvelle image du bâtiment. Des panneaux solaires photovoltaïques ont été installés sur la grande toiture avec Greenwatt et des panneaux solaires thermiques ont été installés pour l'eau chaude sur la petite toiture.
- Le remplacement de certains appareils sanitaires a été effectué.
- Un revêtement époxy a été posé sur les fonds des douches.

Centre de rencontres La Grange

- Hormis l'entretien courant, aucun travail n'a été réalisé.

Ancienne école du Village

- Une 1^{ère} étape de remplacement et de réfection des encadrements en molasse a été réalisée.
- Le mur sous l'escalier intérieur a été étanché.
- Une main-courante a été installée pour l'escalier extérieur.

Bâtiment des services extérieurs et du feu

- Les luminaires de la halle de la voirie ont été remplacés.
- Les barrières extérieures commandées des pompiers et de la voirie ont dû être changées.
- Un nouveau couvert à vélo pour le personnel et les visiteurs a été mis en place.
- Un carrelage a été posé sur le mur de la station de lavage-auto.
- Le revêtement de la place extérieure des pompiers a été rénové.
- Le remplacement de la distribution du chauffage dans les halles des pompiers et de la voirie, ainsi que le raccord au chauffage à distance sont en cours de réalisation.

Résidence Les Martinets

- Les architectes et ingénieurs ont travaillé sur la planification de l'agrandissement et de la rénovation. Le chantier débutera en mai 2014.

Pavillon des jeunes - centre d'animation et dojo

- Pas de travaux particuliers.

Pavillon de l'accueil extrascolaire et de l'animation de Villars-Vert

- Des rideaux d'obscurcissement ont été achetés.

Espace Nuithonie

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

Pavillon route de Moncor 2A

- L'entretien courant est à charge des locataires. CHIP SPORT a quitté les locaux le 31 octobre 2013 et les nouveaux locataires en prendront possession en février 2014.

Nouvelle buvette FC Villars

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

Centre scolaire de Villars-Vert

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

Utilisation des locaux communauxAncienne école du Village

- 306 demandes ont été faites pour la réservation des salles de conférence n^{os} 1, 2 et 3.

Cormanon

- 109 demandes ont été faites pour la location de la grande salle. Parmi celles-ci figurent notamment : les rencontres du 3^{ème} âge avec leur fête de Noël, les soupes de carême, les assemblées de PPE, les représentations des « Ombres de Shakespeare » et diverses réunions avec l'inspecteur scolaire, ainsi que l'exposition des projets du concours pour l'école du Platy.

Centre de rencontres La Grange

- La mise à disposition des locaux se répartit de la manière suivante : 135 réservations pour la grande salle, 74 pour la cafétéria et 66 pour les salles de réunions.

5.8.3 CIMETIERE

87 personnes sont décédées dans la commune de Villars-sur-Glâne durant l'année 2013.

- 75 personnes ont été incinérées ce qui représente les 86.21 %. Leurs cendres ont été réparties comme suit :
 - 30 dans des cases funéraires
 - 1 dans une mini-tombe
 - 15 au jardin du souvenir
 - 14 dans d'autres cimetières
 - 14 dans la famille
 - 1 dans une tombe
- 11 personnes ont été inhumées ce qui représente les 14.86 %.
 - 9 à Villars-sur-Glâne
 - 2 à l'extérieur

Les urnes sont déposées dans le mur cinéraire étape IV, au sud de l'église. Il reste 8 mini-tombes libres.

Il a été procédé à la désaffectation de 20 tombes et cases cinéraires.

5.9 SPORTS - LOISIRS - CULTURE - JUSTICE

5.9.1 SPORTS ET LOISIRS

5.9.1.1 Sports

En collaboration avec la Commission des sports, son organe consultatif, le Conseil communal a poursuivi les objectifs fixés, à savoir : entretien régulier, amélioration et gestion optimale des infrastructures sportives communales existantes, coordination entre les différents organismes s'occupant des sports et loisirs.

Le Service des sports a exécuté les décisions du Conseil communal. Il a assumé de nombreuses tâches de coordination lors de manifestations sportives : renseignements, réservations, planifications, contrôle de la facturation, etc.

Principales réalisations prévues au budget 2012

- Entretien ordinaire des terrains de football du Platy N° 1 - 2 - 4 selon le plan quinquennal
- Contrôle et entretien ordinaire des installations extérieures et intérieures
- Entretien de la piste finlandaise Béda Hefti
- Entretien du parcours Vita
- Entretien de la piste de pétanque
- Participations financières aux Bains de la Motta
- Participations financières aux Remontées mécaniques de la Berra
- Participation à l'organisation de la « Suisse bouge »
- Participation à l'organisation « Open Sunday »
- Réaménagement de la cuisine de la cabane du Platy
- Remplacement des tatamis au Dojo du Platy

Tâches de coordination

- Etablissement d'un plan de fermeture des salles de sport
- Planification annuelle de l'occupation de ces installations par les sociétés sportives
- Aide à l'organisation des différents championnats scolaires (football, basketball, ski)

L'enquête menée chaque année, en juin, auprès des sociétés et groupements concernés permet au Service des sports de planifier judicieusement l'occupation des installations.

- Utilisation scolaire journalière de 08h00 à 17h00 planifiée par les maîtres d'éducation physique
- Utilisation par les sociétés de 17h00 à 22h00
- Le taux d'occupation des 7 salles de sport du Platy, de Villars-Vert, des Rochettes et de Cormanon est de 97 %
- Cabane du Platy 140 locations (recettes Fr. 18'000.--)

Durant l'année 2013, les salles de sport ont été utilisées 37 samedis et 32 dimanches.

En plus des matches officiels et amicaux et des tournois disputés par les différents clubs de la commune, il y a eu quelques manifestations importantes :

- Championnat cantonal aux agrès Freiburgia
- Finales coupe fribourgeoise de basket
- Tournois de classement AVVF de tennis de table
- Spectacle de Hip Hop "M Size"
- Matches de Futsal ligue nationale B
- Tournoi de football en salle FC Villars
- Tournoi international de football Crédit Suisse
- Tournoi scolaire de basket
- Tournoi populaire de badminton
- Tournoi national de judo
- Tournoi interne de badminton
- Tournoi mini-basket
- Cours de formation Pro Senectute
- Entraînements en salle du ski club
- Journées sportives du CO de Pérolles
- Camp et stage international de judo
- Camp de twirling
- Stage d'aïkido

5.9.1.2 Loisirs

Camps, colonies

170 enfants ont participé à 1'053 journées de camps divers organisés en dehors du temps scolaire. Les subventions communale et paroissiale s'élèvent à Fr. 8.--/jour chacune et par participant de Villars-sur-Glâne.

Passeport-vacances

28 jeunes de Villars-sur-Glâne ont à nouveau profité de l'organisation « Passeport-vacances » subventionnée par notre Commune à raison de Fr. 30.-- par passeport délivré.

Cours de ski

L'Association des parents d'élèves et le Ski-Club, avec l'aide de la Commune, ont à nouveau organisé des samedis après-midi de cours de ski à la Berra pour plusieurs enfants de Villars-sur-Glâne. Des moniteurs en ont assuré l'encadrement.

5.9.2 CULTURE

La Commission des affaires culturelles s'est réunie trois fois en 2013.

Elle a octroyé des subsides pour les réalisations ponctuelles suivantes :

- Spectacles de danse Fuente Flamenca
- Association Théâtre Crapouille
- M. Michel Cotting (participation à l'enregistrement et à la production d'un album musical)
- M. Thomas Rueger (participation à l'enregistrement d'un album)
- Cirque Toamême
- Ecole de danse Mastazz Dance & Co
- M. David Collin (participation à son voyage à Shanghai où il est invité par l'Université chinoise à évoquer son dernier roman)
- Association Objectif Las Vegas
- M. Ronny Klauembesch Vergara (participation à son projet artistique dans le domaine de la techno).

Elle continue à subventionner annuellement les sociétés ou réalisations suivantes :

- Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne
- Société des concerts (abonnements)
- Théâtre Nuithonie-Equilibre (abonnements)
- Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne
- Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne
- Jeune Garde Landwehrienne et Ecole de musique pour enfants
- Corps des Cadets de La Concordia
- Deutsche Bibliothek
- Bibliothèque communale (activités saisonnières)
- Prix du Conservatoire
- Ecole de musique de l'Union Instrumentale.

BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

Une bibliothèque, 3 sites

La bibliothèque se répartit donc maintenant sur trois sites : le plus important en taille est celui du « Village », situé dans le bâtiment de l'ancienne école. Les deux autres sont des sites essentiellement consacrés à la littérature jeunesse à vocation scolaire. Celui de « Cormanon » est situé directement dans le bâtiment de l'école de Cormanon, comme celui de Villars-Vert l'est dans le bâtiment de l'école de Villars-Vert. La gestion de l'ensemble est vouée à devenir unique. Les achats de matériel, de mobilier, de papeterie, de journaux sont déjà centralisés sur le site du « Village ».

Du côté du personnel

De grands changements ont marqué l'année 2013, et ceux-ci eurent également leur répercussion au sein du personnel des bibliothèques. En janvier, Mme Jana Hlach nous quittait pour profiter d'une retraite bien méritée. Son poste ne fut pas exactement repourvu dans sa forme passée. M. Emmanuel Bouverat a repris la gestion du secteur « adulte » et a été chargé de la coordination de l'ensemble. En juin, c'était au tour de Mme Marie Schaller, bibliothécaire à l'école de Cormanon, de s'en aller en retraite. Après, la mise au concours d'un poste de bibliothécaire à 60%, Mme Krystal Bovard a été engagée et a débuté son activité le 19 août. Elle devenait la responsable du secteur scolaire et jeunesse de l'Ecole des Rochettes et de la Bibliothèque communale. Quant à Mme Anne Ruelle, qui occupait ce poste, elle reprenait la gestion de la Bibliothèque du site de Cormanon.

La nouvelle équipe ainsi formée a pu immédiatement se mettre en route pour travailler de façon collective et concertée.

Lecteurs

Lecteurs inscrits	3'083	
Lecteurs adultes inscrits	1'291	
Lecteurs actifs	2'217	(Rochettes 1'125 / Cormanon 534 / Villars-Vert 558)
Lecteurs adultes actifs	595	

Livres

La Bibliothèque recense 52'840 ouvrages dans son catalogue.

Nos lecteurs nous ont très souvent suggéré des acquisitions et nous avons accédé à leur demande dans 107 cas.

228 livres ont été généreusement offerts par des lecteurs ou par la paroisse de Villars-sur-Glâne et ont ensuite rejoint nos rayonnages.

Plus de 4'929 livres ont été retirés du catalogue, cette année, pour des raisons d'âge, d'état ou d'obsolescence.

Le nombre de prêts s'est élevé à 109'076, soit une moyenne de 436 par jour.

Animations

Relevons quelques animations qui ont eu lieu dans les différents sites de la bibliothèque :

Soirée « coups de cœur » (28 novembre)

Autour de friandises littéraires, comme les galettes du Petit Chaperon ou les délicieuses et évocatrices madeleines de Proust, des lecteurs sont venus évoquer leurs livres préférés et leurs découvertes dans une ambiance chaleureuse et sympathique.

Prix Fantaisie (de 3P à 6 P)

Sélection de 5 albums et 5 romans. Les enfants lisent les 5 romans ou les 5 albums et votent pour leur livre préféré. Le livre primé est annoncé au Salon du livre de Genève qui a toujours lieu début mai.

Concours de lecture 2013

Grand événement bisannuel de la bibliothèque, le concours de lecture est revenu, cette année, avec 56 livres en compétition. Il a duré du mois d'avril à la fin juin. Pour la première fois, et comme ce sera le cas à l'avenir, le concours était destiné aux classes de 6e terminant l'année. L'activité ludique a permis la découverte de magnifiques ouvrages. L'élève est invité à « collectionner » des points en lisant et en répondant à des questions sur les livres lus. Au final, bien sûr, chaque élève reçoit un prix en fonction de ses résultats.

Expositions :

Diverses expositions ont eu lieu pendant l'année, relevons-en quelques-unes :

- **L'enfance de l'art** : présentation générale de tous les livres adulte et jeunesse qui traitent de l'art et plus particulièrement des aspects ludiques ou de l'art en herbe auquel chacun peut se frotter (manuels de dessin, peinture ou sculpture), le tout est accompagné de quelques objets décoratifs sur le thème et d'un panneau représentant des dizaines d'enfants pris en portrait par des artistes célèbres de Van Eyck à Warhol.
- **Lettres de Chine** : Pas un jour, sans que la Chine ne s'invite dans nos conversations ou nos achats. Mais que connaissons-nous vraiment de la culture de ce pays et de son histoire ? Très peu de choses, à vrai dire. Pour combler un tout petit peu cette lacune, la Bibliothèque de Villars-sur-Glâne a rendu hommage à la civilisation qui nous a légué le papier, l'encre, les caractères mobiles et tant de merveilles sans lesquelles la littérature ne serait pas ce qu'elle est ! De plus, le 7 novembre, Anne-Sophie Drieux, une conteuse française formée à l'opéra de Pékin, est venue spécialement de Paris jusque dans nos locaux pour nous jouer une série de Contes traditionnels chinois et faire partager sa passion de ces histoires savoureuses.
- **La crèche des personnages** : c'est aussi Noël pour les personnages de la bibliothèque et ils ont tous décidé de sortir de leurs livres pour venir voir la crèche... Du coup, il y a foule !

b) Point d'enseignement du Conservatoire de musique

- Participation communale 2013 : Fr. 385'932.60.
- Des professeurs ont dispensé leur enseignement dans les 4 salles de musique.
- Genres de cours suivis au Conservatoire :

- Accordéon	- Guitare sèche	- Piano jazz
- Art dramatique	- Guitare sèche jazz	- Rythmique
- Batterie jazz	- Harpe	- Saxophone
- Chant	- Initiation musicale Orff	- Solfège
- Clarinette	- Initiation musicale Willems	- Trompette
- Culture musicale	- Instruments électriques jazz	- Violon
- Danse classique	- Percussion classique	- Violoncelle
- Flûte à bec	- Piano	
- Flûte traversière		

5.9.3 CONTROLE DE L'HABITANT

Ses tâches :

- Accueil des nouveaux habitants :
 - o saisie des données en informatique
 - o communication des informations générales sur la commune
 - o suppléance de la réception de la commune
- Tenue du registre des habitants :
 - o envoi des lettres de bienvenue pour invitation à déposer les papiers et des lettres relatives aux changements d'état civil (majorité, mariage, séparation, divorce, décès, etc.) ainsi que des rappels y relatifs
 - o dénonciations au Service de la population et des migrants et à la Préfecture pour le non-dépôt des papiers

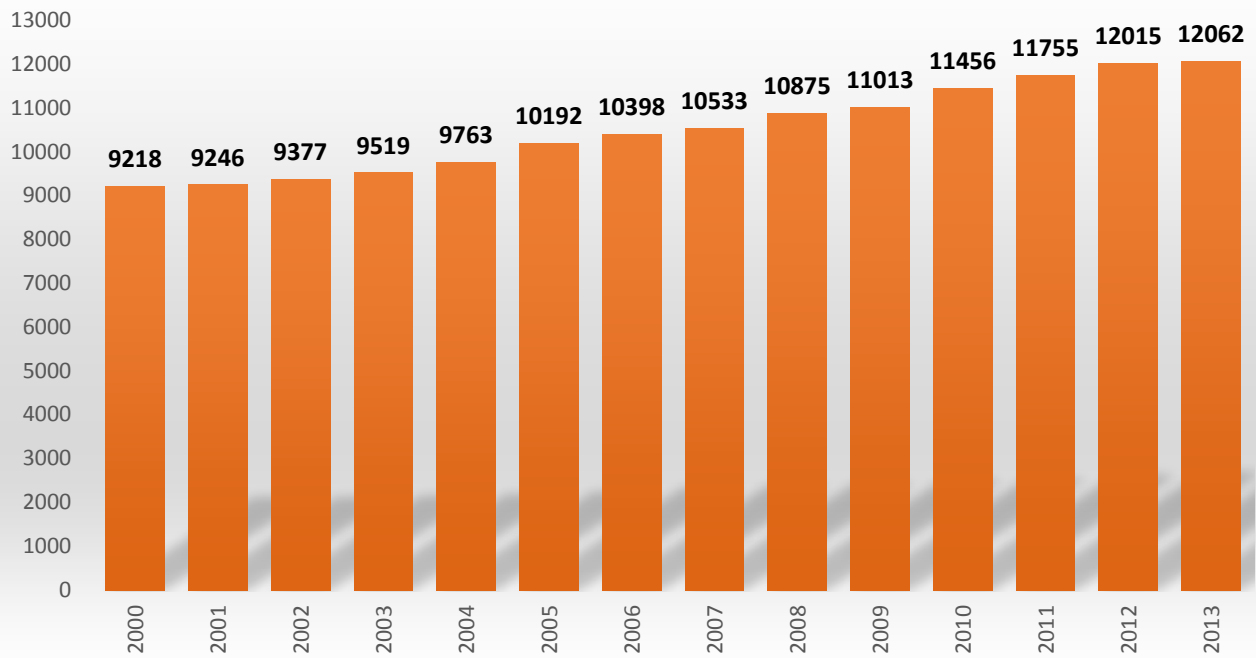
Il a été effectué un nombre total de 4'851 mutations.
- Tenue à jour du registre civique :
 - o envoi du matériel de vote, réception et saisie du vote par correspondance et du vote anticipé, collaboration pendant les votations, organisation du dépouillement.
- Contrôle de 2'433 signatures concernant 21 initiatives et référendums

En 2013, le contrôle de l'habitant a délivré :

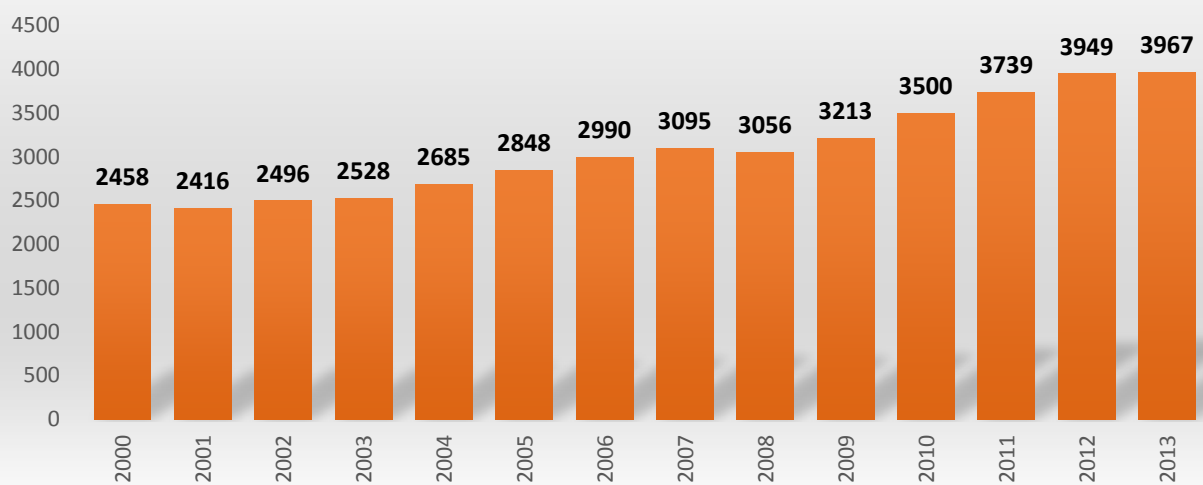
- 1'189 permis d'établissement
- 114 attestations et prolongations de l'attestation de séjour
- 1'464 attestations de domicile (mariages, départs etc.)
- 17 certificats de bonnes mœurs
- 295 cartes d'identité
- 1'100 fiches de renseignements

Il a également répondu à de très nombreuses demandes de renseignements d'institutions privées (banques, compagnies d'assurances, diverses institutions de recouvrement, etc.) et de demandes d'institutions publiques (Confédération, Etat, communes) tout en tenant compte de la protection des données, selon la loi sur le contrôle des habitants

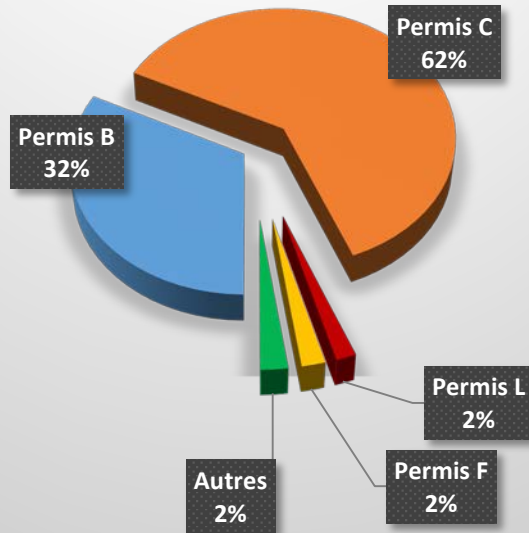
EVOLUTION DE LA POPULATION



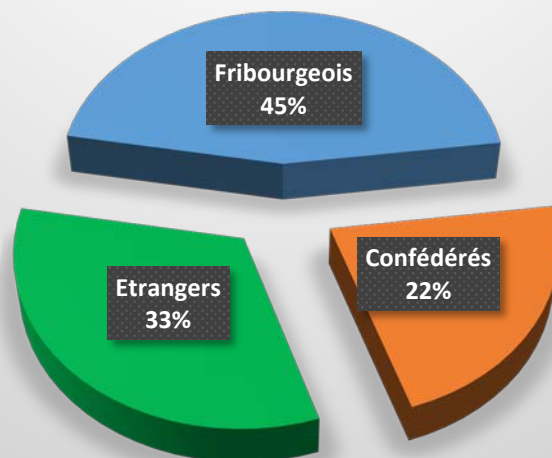
EVOLUTION DE LA POPULATION ETRANGERE



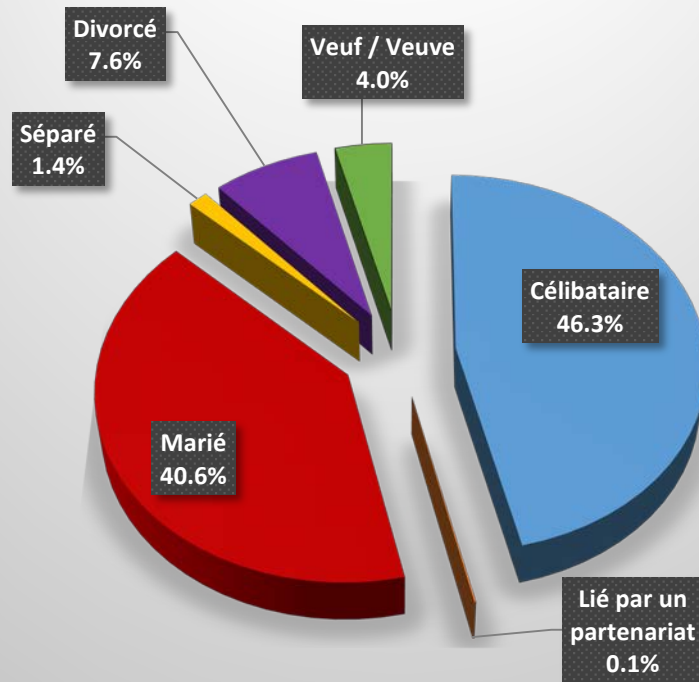
PAR PERMIS



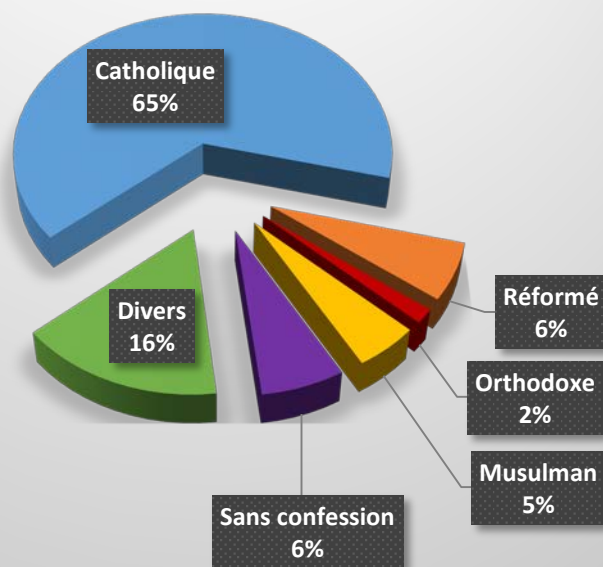
PAR ORIGINE



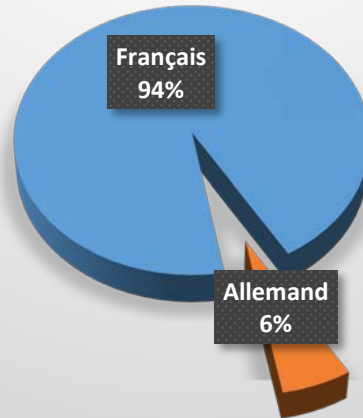
PAR ETAT-CIVIL



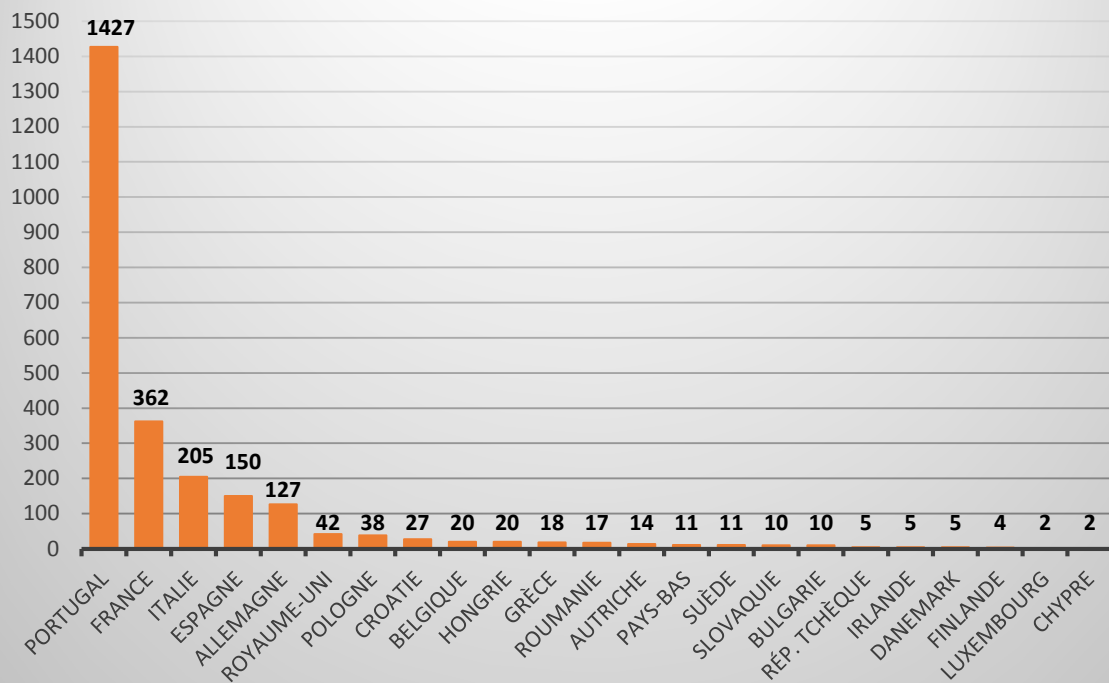
PAR RELIGION



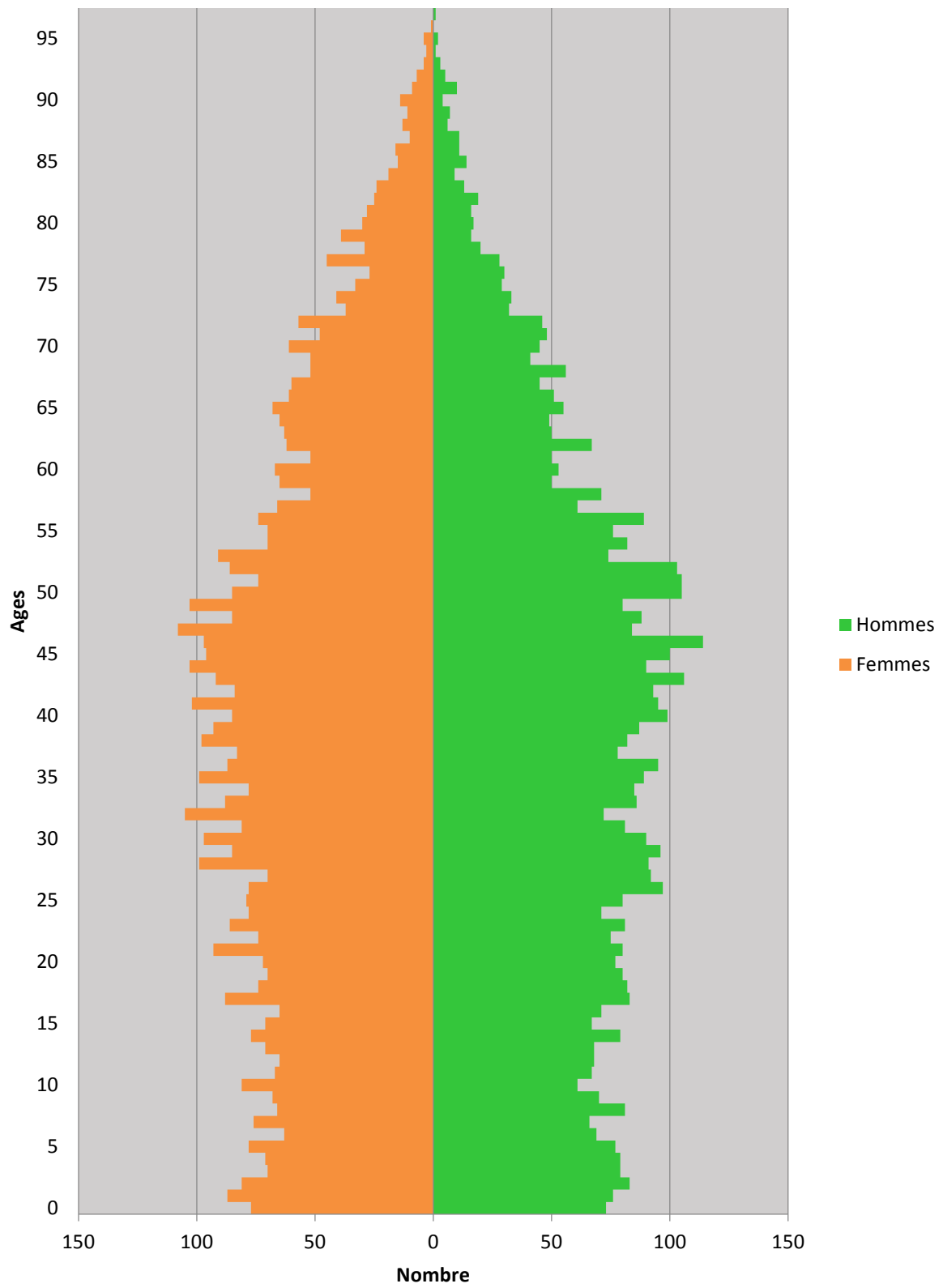
PAR LANGUE



REPARTITION PAR PAYS EUROPEENS



PYRAMIDE DES AGES



5.9.4 PROTECTION CIVILE

En fonction de la loi révisée sur la protection civile du canton de Fribourg et son règlement d'exécution, depuis le 1^{er} janvier 2013, la protection civile n'est plus sous la conduite des communes mais de l'Etat.

Hébergement des sociétés, de l'armée et de la protection civile

- | | |
|--|-----------|
| - Utilisation des installations par les sociétés | 10 jours |
| - Utilisation des installations par l'armée | 104 jours |

5.9.5 ORGANE DE CONDUITE COMMUNAL

Organigramme

Actuellement, 7 membres de l'EM ORCOC ont été désignés par l'assemblée des représentants de l'association intercommunale.

L'EM ORCOC pour l'exercice, comme pour l'engagement, est subordonné à Mme la Présidente de l'A i VsG et à ses représentants.

Le poste SAN est toujours à pourvoir et toute la composante « SAN – Samaritains » est hélas quasi inexistante au niveau de la territorialité de notre ORCOC ; déficience également au niveau cantonal.

Rapports de l'EM ORCOC

Sauf pour le cas de l'engagement, dans la règle

- 10 séances 2012, 1 par mois, de 1700 à 1900 h., sauf juillet – août (année de mise en place).
- Pour 2013, dès le mois de mai, les séances sont réduites à la demande des membres de l'A i VsG, afin de diminuer les coûts et respecter le budget.
- 4, voire maximum 5 séances, sont planifiées pour 2014, consolidation et poursuite des activités.

Atteignabilité – piquet – permanence - GAFRI

- Tous les membres sont atteignables en permanence, sauf vacances, selon listing au PC.
- ORCOC A i VsG : 2 tests d'alarme.
- Chef ORCOC + rempl: 1 test d'alarme par deux mois en moyenne.

Salle de conduite PC A – salle de conduite PC B

Le PC A est sis dans le bâtiment des services techniques, route de Chandolan 1 Villars-sur-Glâne.

La liaison téléphonique via 5 appareils fonctionne, elle est testée.

Une ligne analogique est fonctionnelle en cas de panne.

Les connexions internet, intranet communal et Wifi des locaux ont été testées.

Le fax et le copieur fonctionnent et ont été testés.

Les panneaux de conduite en cas d'événements sont en place et prêts à l'emploi.

Les cartes de superpositions d'intérêts pour notre secteur sont affichées.

Une grande ortho-photo de notre ORCOC doit encore être réalisée et mise en place.

Les tableaux modulables pour la conduite et gestion d'événements sont réalisés.

La clé connexion internet 3G a été acquise et testée.

Le matériel de bureau doit être complété selon la liste reçue de l'OCC.

Un ordinateur portable a été acheté par le chef ORCOC, il est à disposition et relié au beamer.

Le beamer fixé au plafond de la salle de conduite est fonctionnel.

Les gilets ORCOC, couleur orange standard actuel, sont distribués.

Le beamer fixe est acquis et il sera fixé au plafond de la salle de conduite.

Le PC B est sis dans l'abri Pci du Platy, il peut être monté et équipé rapidement.

En 2013, les cours et rapports suivants ont été suivis :

- 22.01.2013 Givisiez : Introduction au système Présentation Electronique de la Situation
- 23.01.2013 Chandolan : rapport EM ORCOC no 1
- 06.02.2013 Séance de l'Association intercommunale Villars-sur-Glâne, au bureau communal à Villars-sur-Glâne
- 05.03.2013 Séance de l'Association intercommunale Villars-sur-Glâne, au bureau communal à Villars-sur-Glâne
- 13.03.2013 Chandolan : rapport EM ORCOC no 2
- 14.03.2013 Granges-Paccot : Orientation ORCOC aux Conseillers des 5 communes A i VsG
- 21.03.2013 Grangeneuve : orientation ORCOC du Préfet aux responsables politiques, communes du district de la Sarine
- 24.03.2013 Préparatifs pour le plan évacuation alarme eau EM ORCOC restreint Chandolan
- 19.04.2013 à Fribourg, cas La Poya, chef ORCOC - rempl
- Séminaire ORCOC – directives concernant l'ORCOC et la Pci
- 24.04.2013 Chandolan : rapport EM ORCOC no 3, présentation ORCOC aux commandants du feu des communes de l'A i VsG
- 05.06.2013 démonstration des moyens communs ORCAF Châtel-St-Denis, chef ORCOC - rempl
- 19.06.2013 Chandolan : rapport EM ORCOC no 4, présentation ORCOC aux commandants du feu des communes de l'A i VsG
- 26.06.2013 Séance de l'Association intercommunale Villars-sur-Glâne, au bureau communal à Villars-sur-Glâne
- 18.07.2013 Séance budget A i VsG no 2
- 16.10.2013 Chandolan, rapport EM ORCOC no 5, présentation ORCOC aux services techniques des communes de l'A i VsG
- 29.10.2013 Séance de l'Association intercommunale Villars-sur-Glâne, au bureau communal à Villars-sur-Glâne
- 27.11.2013 Chandolan : rapport final 2013, EM ORCOC no 6.

Couverture assurance et responsabilités

Il s'agit encore, par rapport à 2012, de recevoir par écrit pour les membres de l'EM ORCOC les conditions liées à leurs fonctions.

Activités : en cours - projets

a) Dossier « plan de distribution des tablettes d'iode »

Le dossier de la planification de la distribution des tablettes d'iode, qui devait être traité avec l'OCC le 22.11.2012, est repoussé pour 2013. Toutes les communes de l'A i VsG devraient se trouver en zo 2 ou 3, mais pas panachées, difficilement gérable.

b) Dossier « plan Alarme eau »

L'ORCOC A i VsG est touché par la zone en aval du pont de Sainte-Apolline, ainsi que par une partie du lac de Schiffenen. Ce dossier est en phase de finalisation.

c) Dossier « plan rupture de l'alimentation électrique »

L'ORCOC A i VsG attend l'aval de l'A i VsG pour préparer et réaliser le plan.

d) Dossier « plan alimentation en eau potable »

L'ORCOC A i VsG demandera aux communes de l'association de remettre ce plan existant.

e) Visite des abris Pci, réalisation d'un abri de recueil permanent

Le chef ORCOC A i VsG et son responsable Pci ont visité et apprécié les abris suivants :

Villars-sur-Glâne :	abri Pci et Po seco SAN Platy abri Pci Villars-Vert abri Pci Les Rochettes abri Pci Cormanon
Givisiez	abri Pci sous le PAM
Corminboeuf	abri Pci sous l'école abri Pci de Combarod
Granges-Paccot	abri Pci sous l'école

En l'état et après avoir visité tous les abris communs de l'A i VsG, l'abri Pci du Platy, partie Po seco SAN est celui qui conviendrait au mieux pour un accueil d'urgence.

A l'association A i VsG de décider si :

- Ce Po seco SAN reste comme il est, en l'état (remis à la troupe pour des CC / CR, troupe évacuée immédiatement en cas d'urgence de relogement).
- Ce Po seco SAN est équipé en permanence en vue d'un relogement d'urgence, (n'est plus remis à la disposition de la troupe pour les CC/CR).
- Ce Po seco SAN n'est pas équipé, reste en l'état, est remis à la troupe, peut être vidé de sa troupe dans les 4 heures.
(Le matériel de première urgence pour 60 – 80 personnes, trainings, linges de bain, affaires de toilette, jouets d'enfants, etc., est acheté par l'association A i VsG et est stocké dans l'abri Pci du Platy, prêt à être remis aux personnes nécessiteuses sur appel téléphonique de l'ORCOC).
- L'abri Pci ainsi que le Po seco SAN sont attribués à la cp Pci centre comme base opérationnelle, ce qui enlève toute liberté de manœuvre, d'action pour le relogement éventuel. Une lettre de désaccord de la commune de Villars-sur-Glâne a été envoyée à ce sujet au canton, SPPAM / Pci.

f) Exercice EM, particulièrement gr rens

L'ORCOC A i VsG devait s'exercer, son gr rens devrait être instruit début 2014, un thème d'exercice est encore à trouver.

- En l'état, ceci pour des raisons d'économie de budget, l'EM ORCOC se réunira pour une instruction interne. Le chef ORCOC organisera un demi-jour, voire une journée d'instruction en 2014.
- Objectif : chaque membre de l'EM constitué connaît comment débiter et poursuivre un processus de conduite, respectivement de gérer et de coordonner les moyens nécessaires concernant une situation donnée, à la demande des politiques des communes de l'association en cas de catastrophe.

g) Dossier « OG / matrice de compétences / plan d'évacuation / ordre pour relogement »

L'ORCOC A i VsG a présenté les variantes à l'A i VsG. Il appartient à cette dernière de valider ces 4 éléments.

h) Dossier « catalogue des risques »

L'ORCOC A i VsG a présenté les risques possibles à l'A i VsG. Il s'agit de valider ces risques catalogués, de préparer, sur demande et avec l'accord préalable de l'A i VsG, les plans relatifs aux dangers / risques retenus.

Budget et plan de travail pour 2014

- Budget refusé lors de la séance de l'association intercommunale le 26.6.2013.
- Budget révisé à la baisse et accepté lors de la séance de l'A i VsG du 18.7.2013.
- Plan de travail pour fin 2013 – début 2014 accepté.

-

Engagement échelle 1 :1

2013 - néant

Divers

Abris Pci des communes de l'ORCOC :

Les contrôles périodiques des abris sous l'égide de la Pci ne s'effectuent plus que tous les 10 ans. Il est à relever que, mis à part l'abri Pci du Platy, tous les autres abris de l'A i VsG sont soit :

- Utilisables, mais pas en l'état (Granges-Paccot - Givisiez - Corminboeuf - Villars-sur-Glâne).
- Certains sont dans un état de délabrement et d'insalubrité tel qu'ils sont déclassés et ne peuvent en aucun cas être utilisés.
- Tous les abris sans exception, mis à part celui du Platy, sont soit loués ou mis à disposition des sociétés locales, soit engorgés complètement par du stockage de matériaux divers et disparates. Ces abris ne pourraient pas être utilisés sans une remise en état qui prendrait bien quelques jours.
- En cas de relogement, il s'agirait de placer provisoirement les personnes sinistrées dans des halles de gymnastique qui, elles, sont en bon état et salubres.
- Un matériel lits, couvertures, WC chimiques et autre matériel de premiers secours sont stockés dans le plus grand désordre à peu près partout.
- On relève un laisser-aller de la part des responsables et un total manque de rigueur dans les contrôles de ces locaux.

Comme mesure immédiate, la mission est donnée au responsable Pci, avec comme délai fin 2015 :

- Relever les plans de tous les abris, avec le nombre de personnes pouvant y être logées.
- Photographier et inventorier tous les locaux de chaque abri.
- Inventorier et relever l'emplacement géographique de tous les lits et autres matériaux de chaque abri.
- Récapituler tous les moyens de toutes les infrastructures.
- Peut demander de l'aide aux services techniques ou à la Pci.

Pour 2014, l'ORCOC A i VsG réalisera les missions du canton uniquement lorsqu'elles seront préavisées favorablement par l'association A i VsG.

VI. CONCLUSION ET PROPOSITION

Par le contenu de ce rapport de gestion, le Conseil communal espère avoir répondu à votre attente.

Il tient à relever la qualité du travail réalisé par l'ensemble du personnel communal, les commissions et délégations, le corps des sapeurs-pompiers, l'organisme de la protection civile, les responsables de groupements et de sociétés qui animent la vie commune et les remercie.

Il vous propose de lui donner décharge pour la gestion de l'année 2013.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de sa considération distinguée.

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 28 avril 2014

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire


Emmanuel ROULIN



La Syndique


Erika SCHNYDER